

JOURNAL  
HELVETIQUE

OU

RECUEIL

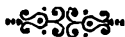
DE PIÈCES  
FUGITIVES DE LI-  
TÉRATURE CHOISIE;

DE

*Poësie ; de Traits d'Histoire ,  
ancienne & moderne ; de Découvertes des  
Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la  
République des Lettres ; & de diverses au-  
tres Particularités intéressantes & curieuses,  
tant de Suisse , que des Païs Etrangers.*

DEDIE' AU ROI.

Décembre 1748.



A NEUCHÂTEL.

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES

1748.



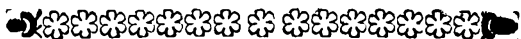


# JOURNAL

HELVETIQUE,

DEDIE' AU ROI.

Décembre 1748.



## SUITE DE L'EXAMEN

*Des Pensées libres sur les Prophéties de l'Écriture Sainte &c.*

**L**reste à examiner un 5<sup>me</sup> Préjugé fort commun, & qui est seul plus que suffisant pour empêcher de découvrir le véritable sens des Prophéties, c'est selon l'Auteur, *Que les Prophéties sont trop difficiles à entendre, avant leur accomplissement, & par conséquent, que si elles ne sont pas encore accomplies, on tâcheroit en vain de les comprendre; qu'il y auroit même en cela de la présomtion & de la témérité: Ce que l'on apuie de ces paroles de Moïse*

*Deut. XXIX. 29 Les choses cachées sont pour l'Eternel ; & de celles de Jésus Christ a ses Apôtres Act 1. 7. Ce n'est pas à vous de connaître les tems & les momens dont Dieu s'est réservé la disposition a lui seul.*

Il faut convenir d'abord avec l'Auteur , que si l'opinion qu'il veut ici combattre tend a faire regarder toute Prophetie de l'Ecriture Sainte come intelligible avant son accomplissement , elle merite assurément le nom de Préjugé , & que les Passages cités pour la soutenir , ne sauroient lui servir d'appui , quand même on les expliqueroit dans le sens qu'on leur donne ordinairement ; parce qu'il est visible qu'il ne s'agit point dans le premier , des Oracles sacrés que l'Esprit de Dieu nous a fait annoncer par ses Prophetes , & qu'il ne s'agit dans le second que du tems auquel Jésus-Christ devoit rétablir son Royaume en *Israël* , dont il ne convenoit pas qu'ils fussent encore instruits.

Il faut de plus reconnoître qu'il y a dans les Ecrits de tous les Prophetes des choses utiles , salutaires , intelligibles à toute personne qui voudra faire quelque effort pour en découvrir le vrai sens ; qui méritent par conséquent la recherche, l'étude, l'attention de tous ceux qui veulent être instruits de la volonté de Dieu , & que si sous le prétexte , qu'il y en a de trop difficiles a comprendre mêles  
par-

parmi celles là , l'on venoit à négliger l'étude de ces Prophéties , l'on se rendroit coupable , non seulement d'un Préjugé destitué de tout fondement ; mais encore d'un mépris de la Parole de Dieu très condamnable.

Si c'est là l'opinion , le préjugé que l'Auteur ait en vuë , come on pourroit l'inférer de quelques unes des raisons dont il se sert pour le combatre , prises des vuës de Dieu dans ses Révelations , des reproches qu'il fait à son Ancien Peuple de n'y avoir pas prêté l'oreille , du péché dans lequel tomberoient également les Chrétiens , s'ils imitoient la négligence & l'endurcissement des Juifs , de l'obligation où ils sont tous d'étudier & méditer les Oracles des Prophètes quoi qu'exprimés en termes symboliques & emblématiques , & de la condamnation que nous ne manquerions pas de nous attirer de la part de Dieu , si nous laissions éteindre nos Lampes à l'exemple des Vierges folles. Si , *dis-je* , l'Auteur se proposoit en cela de corriger l'opinion de ceux qui ne veulent ni lire ni étudier les Prophètes de l'Anc. Testament , sous le prétexte qu'ils sont difficiles à entendre dans plusieurs endroits , il auroit certainement raison de la traiter de *Préjugé* : L'on en convient même assez généralement en Thèse , mais ce n'est pas proprement de quoi

il s'agit : Le point précis de la question est de savoir, si les Prophéties en général, & celles qui regardent les derniers tems en particulier, sont si difficiles à entendre avant leur accomplissement, que l'on ne puisse sans présomption & témérité expliquer & déterminer celles qui restent à accomplir, tant du Vieux que du Nouveau Testament ?

J'ai la dessus quelques Observations à faire, qui serviront à conoître de quel côté est le Préjugé, ou dans ceux qui trouvent cette difficulté assez grande, pour ne pouvoir l'éclaircir tout a fait, & qui à cause de cela s'arrêtent dans leur recherche sans rien prononcer sur les Evénemens à venir, qu'avec beaucoup de retenue & de modestie, ou dans ceux qui, a la faveur de quelque calcul, de quelque système, décident des Evénemens prédits avant leur accomplissement & en déterminent les circonstances du tems, du lieu & des personnes, sans avoir pour cela des règles sûres & démontrées.

I. L'on a deja remarqué ci-devant qu'à juger des Prophéties de l'Écriture par celles que l'événement a pleinement vérifiées, un de leurs caractères propre, c'est d'être obscures, & l'on a insinué deux raisons toutes naturelles de cette obscurité : L'une qu'elles étoient envelopées sous des figures, des symboles & des expressions ambiguës; l'autre qu'elles

qu'elles regardoient, pour la plûpart, des tems très éloignés de ceux auxquels elles avoient été publiées ; à quoi l'on peut ajouter qu'il manquoit à toutes, de certains traits, ou de certains détails nécessaires, pour fixer à l'avance toutes les circonstances de l'Événement prédit, de manière que l'on ne pût absolument point s'y méprendre, quand il arriveroit.

Que l'on examine de près & séparément toutes les Prophéties du Vieux Test. qui regardent la Venue du Messie, le plus grand de tous les Événemens & qu'il importoit le plus de bien conoitre, l'on verra que sur toutes il restoit toujourns un voile, que toute la sagacité humaine n'a pû tout à fait enlever, que dans l'accomplissement des tems auxquels ce grand Événement a été manifesté. Quelle obscurité ne règne pas encore dans la première prédiction qui en fût faite par Dieu lui même d'abord après la chute d'Adam? Celles faites à *Abraham* & à *Isaac* de la *bénédiction des Peuples en leur semence* n'étoient guères plus claires : Le *Scilo* dont *Jacob* prédit la venue, & l'état auquel devoit être la Tribu de *Juda*, lors qu'il viendroit, n'ont point encore été déterminés de manière à enlever toute difficulté : Il est de même encore indécis entre les Interprètes de l'Écriture Sainte, tant Juifs que Chrétiens,

quel est le *Prophète* prédit par Moïse, qui devoit être *tel que lui*, Jésus-Christ ou Josué: *L'étoile procédée de Jacob*, le *Sceptre sorti d'Israel*, prédits par Balaam, étoient & sont encore une véritable énigme difficile à déchiffrer: Les Prophéties que l'on applique au Messie, come devant être de *la semence de David* 2. Sam. VII 13-16. 1 Chron XVII. 12-14. *Pseaume LXXXIX.* étoient entendues à la lettre & le sont encore à présent par plusieurs Interprètes, de Salomon & de sa Postérité: Le *signe d'une Vierge qui concevroit & qui enfanteroit un Fils nommé Emanuel* donné au Roi Achaz par le Prophète Esaïe VII 14. pour preuve certaine de ce qui lui devoit bientôt arriver, & appliqué à *Jésus Christ* par St. Matth. I. 22. n'a pû être rapporté au Messie, qu'après la Naissance miraculeuse de *Jésus-Christ*, qui a vérifié l'accomplissement de cet Oracle, dans un sens plus parfait que celui dans lequel Achaz & ceux de la Maison pouvoient alors l'entendre. Enfin pour n'en pas alléguer d'autres preuves; quoi que la Prophétie contenue dans *Daniel IX. 25. &c.* qui annonce *la mort du Christ après 70. semaines*, soit des plus expressees, pour fixer le tems de la venue du Messie; quoi que sur cet Oracle, il fût attendu des Juifs à peu près dans le tems qu'il est venu, & que toute l'Eglise Chrétienne se réunisse en ce point, que cette Prophétie



phétie regarde les tems du Messie ; cependant combien de Systèmes, combien de routes & de calculs diférens n'a t'on pas imaginé pour en démontrer l'acomplissement en Jésus-Christ ? L'on est encore partagé sur la nature de ces semaines, sur leur comencement, sur leur fin, & julques ici, toutes les lumières des Savans répanduës sur cet Oracle n'ont pû le mettre dans un plein jour.

Si donc le plus grand, sans contredit, de tous les Evénemens annoncés par les Prophètes ; le plus souvent prédit, & sur lequel il importoit le plus, d'avoir des lumières suffisantes, pour ne pas s'y tromper, a été cependant voilé de telle maniere par la sage Providence, que l'on n'ait pû s'affurer qu'après l'Evénement, qui seroit celui en qui tous ces Oracles devoient être accomplis, & quel seroit le tems précis de son avènement, quelle aparence que sur des Evénemens incomparablement moins importans que l'on croit annoncés par les Prophètes, tant du Vieux que du Nouveau Testament, l'Esprit de Dieu ait voulu répandre assez de jour, pour que l'on puisse, non seulement les prévoir & les conoitre, mais encore en fixer & déterminer toutes les circonstances, avant leur acomplissement ? L'on n'en sauroit donner aucune raison probable.

Dira-t'on que le premier de ces Evénemens

a été voilé jufques à un certain point, pour doner plus de lieu à la foi des Anciens Fidèles & que les feconds font plus clairement découverts, pour animer, nourrir & fortifier celle des vrais Chrétiens : Mais outre que ce feroit une pure petition de principe deltituée de preuve, qui ne fent que la foi des Anciens Fidèles avoit beaucoup plus befoin d'être animée, foutenuë & fortifiée dans l'attente d'un Meffie, qui les délivreroit de leurs maux & leur procureroit une infinité de biens, que celle des Chrétiens, par raport aux Evénemens de nos jours infiniment moins confidérables ? D'où il fuit que ces Evénemens, ou n'ont point été l'objet des Anciens Oracles, ou s'ils l'ont été, que l'on ne pourra s'en affurer pleinement, qu'après leur accompliffement ; par confequent qu'avant cela l'on ne peut hazarder que de fimples conjectures, plus ou moins probables, felon le degré de clarté ou d'obfcureté avec lequel ces Evénemens auront été anoncés.

2. L'on a remarqué il y a long-tems, avec beaucoup de raifon, que plus les Prophéties de l'Anc. Test. qui ont pour objet le Meffie étoient éloignés du tems de fa venue, plus auffi étoient elles obfcures & difficiles à entendre avant ce tems là ; enforte qu'il a falu prefque dans tous les Siècles de nouvelles Révélations ajoutées aux premières, pour répaus

répandre toujourns plus de clarté sur ce grand Evénement; afin que ceux qui voudroient y faire bien attention ne pussent point le méconnoître quand il arriveroit. Dans quelle obscurité ne seroit pas encore la prédiction de la semence de la Femme, qui devoit briser la tête du Serpent, si elle n'avoit été quelque peu éclaircie par la prédiction d'une Vierge, qui auroit un Fils nommé Emanuel? Quelle sagacité n'auroit il pas falû pour découvrir dans la nombreuse Postérité d'*Abraham* celui en qui toutes les Nations de la Terre devoient être béatites, si cette promesse n'avoit été restreinte dans la suite à la Famille de David, & si le Lieu de la naissance n'avoit été fixé par une nouvelle prédiction à *Bethléhem*, la Patrie de ce Roi, ou plutôt si St. Paul après l'événement, n'avoit déclaré que cette Postérité étoit Jésus Christ, *Galat. III. 16.*? Que de difficultés n'auroit on pas trouvé à marquer quel est ce *Scilo* auquel devoit appartenir l'Assemblée des Peuples, & à fixer le tems de sa venue sur ce qu'en avoit dit Jacob, que le Sceptre ne se départiroit point jusqu'alors de Juda, ni le Législateur d'entre ses pieds; si ce tems n'avoit été plus déterminé par la Prophétie de Daniel à 70 semaines, comptées depuis l'ordre donné pour rebâtir Jérusalem jusques à la mort du Christ?

3. Cette remarque me conduit naturellement

ment à celle-ci, que plus les Prophéties sont éloignées du tems de leur accomplissement, plus aussi ont elles d'obscurité & de difficultés dans leur explication jusques à ce tems là, à moins qu'une nouvelle révélation n'éclaircisse la précédente. Cela étant, supposé que dans les Prophéties de l'Anc. Test. l'Esprit de Dieu ait eu en vuë les Evénemens de nos jours, come le pretend l'Auteur des *Pensées libres*, l'obscurité dont elles doivent être envelopées, tant a cause de la langue, des expressions & des figures dans lesquelles elles sont énoncées, qui ne nous sont plus familières, qu'à cause des noms propres connus dans ce tems là, mais sous lesquels les Prophètes auroient caché les Lieux, les Peuples, les Persones & les Evénemens de nos jours, d'une façon tout a fait arbitraire, ou à nous inconnue; cette obscurité, dis-je, doit toujours nous rendre extrêmement suspecte, l'explication qu'on en pourra donner, ou qu'on en donne, sur quelque conformité apparente entre les termes de la Prophétie & les Evénemens auxquels on la raporte, jusqu'à ce qu'une nouvelle révélation, ou l'accomplissement même, vienne l'éclaircir & la vérifier.

4 Quelques-unes de ces Anciennes Prophéties ont été à la vérité renouvelées ou confirmées par Jésus-Christ & ses Apôtres,  
&

& en particulier par St. Jean, dans son Apocalipse, qui y en a ajouté plusieurs autres ; mais outre qu'elles peuvent toutes passer pour très anciennes, & qu'il n'y en a pas eu des lors qui les aient éclaircies, il est à remarquer que celles de l'Anc. Test. qui ont été renouvelées dans le Nouveau, & celles qui y ont été ajoutées, sont de deux sortes ; les unes regardent la ruine de Jérusalem, la rejection des juifs, l'abolition de leur République, & la vocation des Gentils, qui ont déjà été accomplies ; les autres prédisent l'état avenir du Règne de Jésus Christ, dans les tems de l'Oeconomie Evangélique, ou le sort de l'Eglise Chrétienne dans les divers périodes qui doivent s'écouler depuis son établissement jusqu'à son dernier triomphe.

Les premières, quoi qu'encore envelopées sous des simboles, sont devenues plus claires par leur accomplissement, & méritent sur tout nôtre attention, parce qu'elles nous fournissent des preuves convaincantes de la Divinité de nôtre Sainte Religion, & qu'elles servent de fondemens inébranlables, à la foi que nous avons en nôtre Divin Sauveur ; aussi ne saurions nous trop en faire le sujet de nos réflexions, par la comparaison de tout ce qu'en ont dit les Prophètes de l'Anc. & du Nouv. Testament, avec l'événement.

Mais les dernières qui doivent renfermer  
l'état

L'état du Règne de Jésus Christ & la destinée de l'Eglise Chrétienne, dans un tems ou dans un autre, sont encore remplies de tant d'obscurités, que ceux qui jusques ici ont entrepris de les éclaircir & de fixer les époques de leur accomplissement, dans des tems ou déjà passés ou assez prochains, pour qu'on ait pû s'assurer de la vérité ou de la fausseté de leurs explications, n'ont encore rien produit qui ait pû satisfaire pleinement les Esprits raisonnables : Au contraire, l'on peut dire que par la diversité de leurs opinions, dont aucune n'a pû être établie assez solidement pour l'emporter sur les autres, ils n'ont fait qu'embrouiller un sujet déjà très épineux par lui même.

Il y a eu dans presque tous les Siècles du Christianisme, des Interprètes de l'Ecriture, qui par différentes vuës, différentes supputations, différentes combinaisons & différentes hypothèses, ont essayé de répandre du jour sur tout ce qu'il y a de mystique & de prophétique dans les Ecrits des Apôtres, & en particulier sur les Révélations de St. Jean, ou plutôt sur les Mystères de l'Apocalypse. Nôtre Siècle en particulier en a produit un grand nombre. Entre ceux qui s'y sont distingués, il s'en est trouvé plusieurs, qui, non contents de proposer leurs explications comme de simples conjectures, ont encore fixé les périodes

périodes de tems auxquels chacune des Visions de St. Jean devoit se rapporter juques à la fin des Siècles : Mais à quoi ont abouti les recherches & les décisions de ces Comentateurs , si ce n'est à rendre publiques leurs méprises & leurs erreurs sur des faits annoncés come prochains , & que l'événement a manifestement contredit ? D'où il y a lieu de presumer , qu'ils se sont aussi trompés dans la fixation des époques précédentes & l'explication des événemens qui y avoient raport , & que l'on ne peut pas plus compter sur ceux qu'ils publient devoir arriver dans peu, ou dans un tems plus éloigné.

Enfin que l'on fasse attention aux talens , aux qualités , aux lumières & aux secours dont il faut être pourvû , pour réüssir dans la recherche & l'explication des anciennes Prophéties , accomplies ou non accomplies , & pour surmonter toutes les difficultés qui s'y rencontrent. Ce n'est pas assez que de pouvoir faire une application ingénieuse du Texte sacré à certains faits connus , il faut encore s'assurer que tel étoit le but de l'Ecrivain sacré , autrement l'on court risque de faire passer ses vuës & les pensées pour celles du St. Esprit ; ce qui ne se peut faire sans une témérité & une profanation inexcusable. L'intelligence d'une Prédiction dépend souvent d'un terme dont la signification

& la force nous conduiroit au but, si nous la conoissions : Elle dépend aussi d'un grand nombre de circonstances & de faits, qui ont du rapport, ou aux Prophètes mêmes, ou à ceux à qui ils s'adrescoient, ou à ceux de qui ils vouloient parler, ou aux tems auxquels leurs Prédictiones devoient s'accomplir. Il faut donc savoir à fonds les Langues dans lesquelles ils ont écrit, conoitre leur stile, en démêler toutes les figures, pénétrer dans leurs vuës, qui sont souvent cachées, développer les secrets de l'Histoire passée, présente & à venir, auxquels ils font allusion, & ne rien admettre pour fondement de les explications, qui ne soit solide & bien-averé. Que de difficultés ne se présentent pas en tout cela ? Les Interprètes, qui ont précédé & qui ont traduit ou commenté l'Original, fournissent, à la vérité quelque lumière; mais ils sont naitre aussi des doutes & des embarras par la diversité de leurs Versions ou de leurs Explications, lesquelles quoi qu'oposées & très-différentes, ont souvent pour fondement & pour apui les mêmes Oracles. Comment peut-on donc s'assurer de ne s'être pas mépris dans une route où il est si facile, si ordinaire & si dangereux de s'égarer ? Si les *Du Moulin*, les *Jurieu*, les *Abbadie*, les *Merlat*, & tant d'autres Esprits du premier ordre, ont échoüé, en prenant pour base ces mêmes Oracles, les

*Crimfoz*



**C**riſtoz auront ils des Règles plus ſures, des Calculs plus juſtes, des Conoiſſances plus exactes du paſſé & de l'avenir, que ceux qui les ont précédé? Les mécomptes déjà conus & conſtatés de ces derniers, quoique redreſſés par de nouveaux Calculs ou par une nouvelle attention à quelques circonſtances omiſes, ne donent ils pas lieu de craindre, que les préjugés de Siſtème ne leur faſſent encore recevoir bien des choſes pour averées qui ne le ſont point, & qu'il ne leur manque encore bien des conoiſſances néceſſaires pour pénétrer dans les vués des Ecrivains ſacrés? Au moins eſt-il ſur, que des déciſions fondées ſur des Calculs qui ont conduit plus d'une fois à l'erreur, devroient beaucoup plutôt être qualiſiées de préjugés, que la ſage précaution de s'arrêter dans la recherche des Prophéties trop difficiles à entendre, juſques à ce qu'un entier accompliſſement les eut pleinement développées. Mr. *Jurieu* a eu la franchise de le reconoitre dans ſon Livre de l'*Acomplissement des Prophéties*, où il avoüe, que quand il a conſulté les Oracles de l'Ecriture pour ſe conſoler par l'eſpérance d'une prompte délivrance, il l'avoit fait *plein de ſes préjugés & toujours diſpoſé à croire que nous étions alors près de la fin du Règne de l'Antechriſt*, qui n'eſt pas encore venue.

L'Auteur des *Penſées libres* ſemble à la

vérité, muni de plus de précautions pour éviter qu'on ne lui fasse un semblable reproche, quand il dit, à l'occasion de ce Préjugé, que l'on peut sans négliger les Prophéties, éviter l'écueil où d'autres sont tombés par leurs explications décisives, & il en indique les moïens en donnant pour conseil, de se défier de sa pénétration, de suspendre sur chaque article son jugement, aussi long tems que l'évidence des raisons ne nous oblige point à le prononcer, de ne nous rendre qu'après un mur examen & à la vérité clairement connue, pourvu que d'ailleurs on ne résiste point à la lumière Divine & que l'on fasse sincèrement & constamment ce qui dépend de nous pour entendre tout ce qui est émané de la bouche de Dieu: De consulter sur tout les originaux par soi même ou par d'autres, & de se défier de toutes les traductions qui ont été faites en langue vulgaire.

Je veux bien croire que cet Auteur a toujours été sur les gardes pour suivre ces sages conseils; mais ses pronostics démentis par l'événement, ne l'ont ils point fait apercevoir qu'il étoit allé quelquefois trop vite dans les conclusions? Ne lui est il point arrivé de prononcer de jugemens sur l'avenir, sans avoir pour lui l'évidence des raisons? Ses Ecrits communiqués à ses amis & ses Pensées libres semblent en fournir plus d'une preuve, de son propre aveu: Si la même chose

chose arrive à d'autres , qui croiront avoir pris les mêmes précautions , à quelle autre cause peut on l'attribuer qu'à quelque préjugé qui leur a fait prendre le change ?

D'autre côté , si dans une juste défiance de sa pénétration & de ses lumières ; & dans le sentiment d'une ignorance presque invincible chez la plûpart , de diverses choses nécessaires à savoir pour l'intelligence des Prophéties , l'on n'en lit ou l'on n'en retient que ce qui est intelligible & utile pour soi même , cette défiance & cette ignorance , ou la conduite que l'on tient en conséquence , mérite t'elle le nom de Préjugé ? Ceux chez qui ces défauts se trouvent ou qui manquent de secours pour les réparer , méritent - ils le reproche que leur fait l'Auteur *de ne rendre pas aux divins Oracles l'honneur qui leur est dû ; de vouloir prescrire à Dieu le degré d'évidence avec lequel il doit nous parler ; de n'avoir que les apparences de respect , d'humilité & de vénération pour les Ecrits sacrés ; de n'être pas exemts de présomption & de témérité ; de se croire riches & ne manquer de rien , pendant qu'ils sont pauvres , aveugles & nus ; & d'être ennemis de leurs Ames , jusqu'à s'interdire à eux-mêmes des biens que la main libérale de Dieu verse sur eux ?* J'en laisse Juge tout Lecteur raisonable.

Mais qu'il me soit permis de me prévaloir dès à présent du suffrage d'un des plus dignes

& des plus judicieux Théologiens de notre tems ( Mr. J. Jaq. Zimmerman Profess. en Théologie à Zurich) qui dans une Harangue Latine prononcée dans cette Ville là, le jour de la Fête de Charlemagne de l'an 1741. dont le sujet étoit, *De la supériorité des Ames bien heureuses par rapport aux Connoissances Théologiques, en comparaison des foibles lumières dont nous jouissons a cet égard ici bas,* s'exprime ainsi, selon l'Extrait qu'en a donné l'Auteur de la nouvelle Bibliothèque Germanique Tom. II. I. Part. p. 49. „ On a fait, dit il, encore „ une Théologie à part, qu'on appelle la „ Théologie Prophétique: C'est l'écueil le „ plus funeste au bon sens des Theologiens: „ Il y a eu des Prophètes divinement inspi- „ rés qui ont anoncé le Conseil de Dieu „ d'une manière que l'événement a pleine- „ ment justifié. Etudier leurs Prophéties, les „ confronter avec l'accomplissement & en ti- „ rer une des plus fortes démonstrations, en „ faveur de la Vérité de la Religion Chrétien- „ ne, c'est à quoi nos Théologiens les plus „ sensés & les plus respectables ont eu raison „ de consacrer leurs veilles. Mais voir l'Hif- „ toire des Siècles où nous vivons dans les „ Prophéties, apliquer leurs Oracles aux „ conjonctures présentes, c'est donner dans „ la chimère la plus insoutenable.” Après „ quoi ce Savant & pieux Théologien en done  
divers

divers exemples incontestables, que l'on peut voir dans l'endroit cité ci-dessus, & dont l'on pourroit augmenter de beaucoup la liste.

Je pourrois ajouter bien d'autres réflexions sur les raisons dont l'Auteur se sert contre ceux qui sont dans le Préjugé qu'il veut ici combattre, & sur l'explication qu'il donne à cette occasion de divers passages de l'Écriture Sainte, en les ponctuant autrement qu'ils ne sont dans nos Bibles imprimées; mais il est tems de finir cet Examen, qui n'a peut être déjà que trop occupé les Lecteurs de ce Journal. L'on y pourra revenir dans la suite, ou en faire avec ce qui a précédé un Ouvrage séparé & complet, dans lequel l'on aura encore à examiner la seconde partie des Pensées libres de cet Auteur, qui contient les *Principes ou les Règles générales que la droite Raison veut, que l'on suive dans l'explication des Prophéties*. Le sujet est assez important pour mériter peut être une Dissertation à part plus étendue que ne sont d'ordinaire les Pièces qui entrent dans ce Journal.



## ECLAIRCISSEMENT

*Sur l'Histoire de Genève ; à Mr LOYS de BOCHAT, Lieutenant Baillival à Lausanne.*

MONSIEUR,

**J'**Ai lû avec bien du plaisir vos *Mémoires sur l'Histoire Ancienne de la Suisse*. Vous remontes plus haut qu'aucun de nos Historiens, & malgré le defaut de Monumens suffisans, vous nous donés des Conjectures fort heureuses sur les premiers etabliffemens faits dans ce Pais. Vous savés tirer parti des plus petites lueurs, pour apercevoir des objets qui ont échapé aux autres. Quand on a la vûe perçante, la plus foible lumière suffit pour démêler ce qu'on a intérêt de conoitre. De très légers indices vous ont mis en état de nous apprendre d'où étoient venus ceux qui ont bâti les anciennes Villes de la Suisse, & sur tout ceux qui sont venus habiter les bords de nôtre Lac Léman

Vous n'avez pas oublié *Genève* dans vos Recherches, & vous nous donés des Conjectures fort vraisemblables sur le lieu d'où  
ve-

vénoient ceux qui l'ont bâtie, & qui trou-  
vèrent à propos d'y faire un établissement:  
A cette occasion, je vai vous proposer quel-  
ques doutes sur l'Histoire ancienne de nôtre  
Ville. Je ne peux pas m'adresser à un meil-  
leur Juge sur ces matières. Il ne s'agit pas  
maintenant de la première fondation, mais  
d'une prétendue restauration, que l'on place  
dans le III. Siècle, après un Incendie que  
l'on veut qui l'ait entièrement consumée.

On trouve dans plusieurs Auteurs, que  
l'Empereur *Aurélien* rebâtit *Genève*, après un  
grand embrasement, qui l'avoit réduite en  
cendres. Ce Fait est rapporté dans les Anna-  
les Manuscrites de nôtre Ville, dans le *Cita-  
din Genevois*, & dans plusieurs autres Livres.  
Le *Citadin* dit que *l'Empereur Aurélien fût le  
Restaurateur de Genève, l'an 264. l'aïant de  
son nom fait appeller Aurelien.* Il ajoute que  
*le Prince acorda à nôtre Ville plusieurs Foires &  
Franchises, qui la rendirent célèbre, & la firent  
appeller dans la suite Emporium Allobrogum.* La  
Chronique du Pais de Vaud attribue aussi à  
*Aurélien* d'avoir rebâti Genève, & tire de là  
le nom d'*Aurelia Allobrogum* qu'on donne sou-  
vent à Genève, & sur tout dans des titres de  
Livres, pour marquer le lieu de l'Impression.

Vous avés prouvé que plusieurs anciens  
Empereurs sont venus en Suisse, & ont donné  
aux Habitans du Pais des privilèges confi-  
derables. Il vous convenoit fort qu'*Aurélien*

vint grossir vôtre Liste. Vous pouviés vous autoriser de tous ces Auteurs qui l'ont fait rebâtir Genève. Mais l'intérêt que vous y aviés ne vous a point fait illusion. Vous remarqués sagement, qu'*aucun Critique tant soit peu scrupuleux, n'établira ce Fait sur le témoignage de ces Annales.* (1)

Agrées, *Monsieur*, que nous examinions sur quel fondement on a avancé que nous avions cette obligation à *Aurélien*, & que nous tâchions de remonter à la source de l'erreur. J'ai trouvé ce Fait dans une ancienne Cronique imprimée à *Nuremberg*, chez *Koberger*, l'An 1493. L'Auteur dit positivement sur l'An 274. que l'*Empereur Aurélien fit bâtir Genève, & lui dona son nom.* (2)

Ayant consulté ensuite une Cronique encore plus ancienne, c'est celle de *Philippe de Bergame*, j'y ai trouvé précisément la même chose, & il paroît visiblement que l'un n'a fait que copier l'autre. (3)

Sa-

1 Hist. ancienne de la Suisse, T. I. p. 552.

2 Gebennarum clarissimam Allobrogum seu Sabandien-  
sum Civitatem Aurelianus Augustus in Galliis condere  
fecit, & ex suo nomine Aurelianam appellari voluit.

Chronica Chronicarum, autore Hermanno Schedel Me-  
dico. Fol. CXXII.

3 Voyez Supplementum Chronicarum Philippi Bergoma-  
tis, Venetus, 1490 p 126 li n'y a qu'à voir la manière  
bizarre dont ils expriment l'un & l'autre la situation de Genève sur le Lac Léman, pour être convaincu qu'ils se sont copiés. Ils placent nôtre Ville Super Laca Lusitano, terme singulier par où ils ont voulu désigner le Lac de Lausanne.



*Sabellicus* autre Auteur de ce genre ; mais un peu plus récent , puis qu'il vivoit encore en 1504. dit l'équivalent. Après avoir fait partir *Aurélien* pour les Gaules contre *Tetricus*, il ajoute , que quelques Ecrivains ont dit qu'il avoit bâti *Genève* lors de cette expédition. (1) Il veut dire sans doute, qu'on lui attribue seulement de l'avoir rebâtie. Pouvoit-il ignorer que *César* dans les *Commentaires* , parle déjà de *Genève* , come d'une Ville considérable ? *Philippe de Bergame* & le Médecin de *Nuremberg* s'étoient exprimés aussi improprement : Mais ce n'est pas la peine de relever chez eux cette faute , puis que cet Empereur n'a pas plus rebâti *Genève* que bâti la première fois. Il n'a été ni son Fondateur, ni son Restaurateur.

Voici, à ce que je crois, la source de l'erreur. On convient qu'*Aurélien* a rebâti & embéli *Orléans*, & qu'il lui a donné son nom. La belle situation de cette Ville sur la Loire, engagea ce Prince à l'augmenter considérablement. Il l'érigea en Cité , & on l'apella *Aureliana Civitas* , ou *Aurelianum* , d'où est venu le mot d'*Orléans*. Le nom précédent de cette Ville, come vous savés, étoit *Genabum*. Quelques Historiens aiant dit qu'*Aurélien* avoit rebâti

(1) Sunt qui Gebennas in Allobrogibus ab eo conditas expeditione illâ Gallica, dicunt. Anton. Sabellici Rapsodia Historia. T. II. p. 280.

rebat *Genabum*, la conformité de ce nom avec celui de *Genève*, aura donné lieu à l'équivoque. Par une suite de cette méprise on aura placé dans ce Pais un fait arrivé dans les Gaules (1).

Voulés vous, *Monfieur*, une preuve bien claire que les Auteurs qui ont attribué à *Aurélien* le rétablissement de nôtre Ville, ont appliqué à *Genève* ce qui convenoit à *Orleans*, c'est que les premiers Auteurs que j'ai cités, savoir *Philipe de Bergame* & le Médecin *Schedel* voulant décrire *Genève*, ont dit que cette Ville a été illustrée par plusieurs Homes célèbres & ils en nomment qui appartiennent incontestablement à *Orleans*; *St. Agnan*, par exemple, qui lors qu'*Attila* fit le Siège de cette Ville, en étoit actuellement Evêque, l'an 451. Ils font aussi mention d'un *Maximin* Confesseur, & d'un Prêtre *Letus*, dont on ne trouve pas les moindres vestiges dans nôtre Histoire. (2)

Peut-

1 On fait que Jules César avoit ruiné de fond en comble la ville de *Genabum*; & come elle reparoit dans la suite de l'Histoire sous un autre nom, il est vraisemblable que c'est le nom du Prince qui l'a relevée de ses ruines, come *Cularo* est apellée *Gratianopolis* du nom de l'Empereur *Gratien*.

2 *Gebenna in qua plurimi clarere Viri quorum numero Maximinus quidam Confessor fuit, Anianus Urbis Episcopus. Viri sanctitate & doctrinâ precipui, & Letus Presbiter in divinis Scripturis nobiliter eruditus. Chronica Mundi, & Philippi Bergomatis.*

Peut-être n'avez vous pas vû cette grande Cronique que je viens de vous citer. Elle fût imprimée à *Nuremberg* environ 30. ans après la découverte de l'Imprimerie. C'est un grand *Folio* chargé de Figures gravées en bois, dans le goût de ces tems-là. L'Editeur, en bon Oeconome, a fait servir la même Planche à représenter plusieurs Villes qui ne se ressemblent guères. Il a seulement pris la précaution de changer le nom. On trouve au folio CXXII. la vue ou la perspective de *Genève*. Cette même Planche avoit déjà paru au folio XXXV. sous le nom de *Tibériade*. Ces deux Villes étant situées sur un Lac, il a crû que la vûe de l'une pouvoit bien servir à l'autre. Il a aussi donné les Portraits des anciens Patriarches, mais usant de la même Oeconomie on voit revenir la même Planche deux ou trois fois, sous des noms diférens.

Outre le motif de l'épargne, vous me fournissez encore un autre moïen de justifier l'Editeur de ce Livre, sur le raport qu'il a trouvé entre *Tibériade* & *Genève*. Vous nous dites d'après *Fréculphe* Evêque de *Lisieux*, qui vivoit dans le IX. Siècle, que, „ *Titus* fit „ achever à *Avenche* les réparations que *Vespa-* „ *sien* y avoit comencées, & que la grande res- „ semblance qu'il trouvoit entre les environs „ des bords du Lac, sur lequel cette Ville étoit „ si-

„ située, & la *Galilée* lui fit venir la pensée de  
 „ doner au district d'*Avenche*, le nom de *Galilée* (1)” Si les environs d'*Avenche*, à cause  
 du Lac voisin, ressemblent aux environs  
 de la Mer de Tibériade, *Genève*, située sur  
 le Lac Léman, peut bien aussi porter le nom  
 de *Tibériade*, puis que la situation de ces  
 deux Villes est à peu près la même.

Je me trouvai dernièrement dans un Couvent de Capucins de nôtre voisinage. Je ne  
 fai comment la Conversation, après avoir roulé sur divers sujets assez indifférens, nous  
 conduisit enfin sur les prétendus droits des  
 Ducs de Savoie sur Genève. Le Père Gardien, zélé Savoïard, me soutint que les  
 Princes de cette Maison avoient été autrefois nos légitimes Souverains, & que ce  
 n'avoit été qu'à la Réformation, que nous nous étions soustraits à leur domination.  
 Vous jugés bien, *Monsieur*, que je ne lui passai pas cette Thèse. Après un quart  
 d'heure de contestation, qui començoit à s'échauffer, le Père Capucin chercha des  
 autorités pour me convaincre. Nous étions dans la Bibliothèque du Couvent. Il tira  
 d'une Tablette un énorme Folio qui paroïssoit déjà fort antique par la reliure en  
 bois. A l'aide de ce vieux titre, il se promettoit une victoire sûre. Il y avoit de  
 quoi

1 Hist. ancienne de la Suisse, T. I. pag. 492.

quoi trembler à voir la contenance assurée & menaçante de mon Antagoniste, & à l'aspect de la taille gigantesque du vieux Auteur qui devoit lui servir de second. Je me vis engagé dans un combat à peu près semblable à celui du *Lutrin de Despréaux*, où l'on acabloit ses Adversaires par le poids des Volumes qu'on lançoit contr'eux. Je començois déjà à baisser la tête, lors que j'aperçus que ce redoutable Auteur étoit nôtre Médecin Allemand de *Nuremberg*. On ouvrit sa grande Cronique, au Chapitre de *Geneve*, & il y donnoit clairement, gain de cause à mon Capucin. On y lit en termes exprès que *la Ville de Geneve appartenoit autrefois au Duc de Savoie, & qu'il la possède encore actuellement.* (1)

Il falut essaier de parer le coup. Heureusement je conoissois depuis long-tems le Passage qu'on m'objecta. Je répondis d'abord qu'un Médecin d'une Ville fort éloignée de nous, ne me paroissoit pas un Juge fort compétent pour décider cette Question délicate. J'invitai ensuite l'Opposant à lire l'Article entier, & je lui fis remarquer que c'est un tissu de bévues des plus palpables. Quand nous fumes  
sur

1 *Hæc quippe Sabaudia Duci diu paruit & nunc subest. Chronica Mundi, fol. CXXII.*

sur St. Agnan, je lui dis que le Duc de Savoie avoit été nôtre Souverain, come ce Prélat avoit été notre Evêque. Je conclus que come l'Editeur de cet Ouvrage, par un principe d'œconomie, avoit fait servir la même Planche à représenter deux Villes aussi différentes que *Tibériade* & *Genève*, il auroit 'pû aussi par la même raison tirée de l'épargne, faire servir la description qu'il donne de nôtre Ville, presque toute entière, à faire conoitre *Orléans*, où elle auroit même beaucoup mieux convenu, tant ses portraits sont exacts & fidèles.

En étant à cet endroit de ma Lettre, je me suis avisé de consulter *l'Histoire de Genève de Leti*, (1) pour voir ce qu'il dit du rétablissement de nôtre Ville par *Aurélien*. J'ai voulu voir s'il donoit, come les autres, dans l'erreur vulgaire. On y trouve un fort grand détail là dessus, dont je ne saurois me dispenser de vous dire quelque chose. *Eliogabale*, dit nôtre Historien, eût la témérité de vouloir être adoré come un Dieu, & en particulier come le Soleil. Aiant appris que cet Astre étoit vénéré à Genève, qu'il y avoit un

1 *Historia Genevrisina, du Gregorio Leti, Amsterd.*  
1686. Tom. I. p. 132.

un Temple, qu'à cause de cela elle étoit apellée la Ville du Soleil, *Civitas Solis*, il ordona aux Gênois de raporter leur culte à leur Empereur. Il fit enlever la Statue d'*Apollon*, & la remplaça par la sienne, & au lieu de l'Inscription d'*Apollon Custos*, il y substitua son nom, avec le titre de Gardien de la Ville.

Les Gênois, tant Païens que Chrétiens, furent également indignés des prétentions sacrilèges de cet Empereur, si décrit d'ailleurs par ses mœurs. Ils chassèrent le Député de ce Prince, qui étoit venu faire exécuter ses ordres. L'Empereur irrité au dernier point de cette défobéissance, tira des Troupes de Lion & assiégea Genève. Plusieurs Habitans de l'un & de l'autre sexe, trouvèrent le secret de sortir, pour se mettre en lieu de sûreté; & gagnèrent la Suisse & la Bourgogne. Mais *Maxence*, qui comandoit le siège, les fit poursuivre, les atteignit, & il y en eut 2000. passés au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. Il n'épargna que quelques Vierges destinées à un usage criminel.

La Ville fût prise, & abandonnée au pillage. Il y fit mettre le feu, & afin qu'il n'en restât rien, ce Général fit ensuite démolir

molir quelques Bâtimens que le feu avoit épargnés. Le Temple d'*Apollon*, qui se trouva dans le cas, fut rasé. Après tout ce dégât, le Gouverneur de la Province qui résidoit ordinairement à *Genève* alla demeurer à *Lausanne*. Cet Evénement est de l'an 273.

*Aurélien* étant parvenu à l'Empire, pensa à rétablir *Genève*. Il se servit pour cela d'un de ses Capitaines nommé *Narsée*, qui étoit *Génevois*, & qui ayant tout perdu au Sac de sa Patrie, prit le parti des Armes, & servit d'abord sous *Aurélien*, avant qu'il fût Empereur, mais qui se signala dans la Guerre que ce Prince fit ensuite à la Reine *Zénobie*. Il avoit la confiance de son Maître, & il s'en servit habilement, pour lui persuader de faire rebâtir *Genève*. Il fut chargé lui même de l'exécution. L'Empereur donna ordre aux Gouverneurs voisins de lui fournir tout ce qui seroit nécessaire, pour rendre à *Genève* son ancien lustre.

Ce n'est pas tout; *Narsée* fit fondre toutes les Monnoies où étoit le nom de *Genève*. Il en fit fraper de nouvelles, avec la tête de l'Empereur d'un côté, & cette Légende, GEB. DESTR. AVR. EDIF. *Gebenna destructa, Aureliana edificata*. Mais après



après la mort de cet Empereur, *Geneve* reprit son premier nom.

Je fus fort surpris, après avoir traité si cavalièrement cette Tradition populaire, de la voir soutenue par un Historien, qui en marque tant de circonstances. Il semble qu'il n'y a plus moyen après cela de la révoquer en doute. Cependant, pour ne rien croire trop légèrement, je ne manquai pas d'examiner d'où *Léti* avoit tiré tous ces détails. Je vis plusieurs fois à la marge de ce *Narré*, *Manuscritto Baltasar*. Je rebroussai vers le commencement du Livre, pour y chercher la Notice de ce Ms. Je la trouvai à la page 46. En voici la traduction fidèle.

„ Le Général *Baltasar*, qui est encore  
 „ vivant, après avoir acheté la Seigneurie  
 „ de Prangin, où il y a un Chateau fort  
 „ antique, y fit faire quelques réparations.  
 „ En démolissant un vieux Mur, on trou-  
 „ va une Armoire, qui avoit été pratiquée  
 „ dans une Fenêtre, & dont le devant  
 „ avoit été ensuite muré. On avoit ren-  
 „ fermé dans cette Niche d'Anciens Manuf-  
 „ crits, les uns en Latin, les autres en  
 „ Gaulois. Parmi ces Papiers on trouva  
 „ une Description de Genève dédiée à la  
 „ Reine *Clémence*, Femme de *Louis X.*

„ Roi de France ; mais dans une Langue  
 „ presque inintelligible. Aiant fait visite  
 „ à ce Général, il me comunica ce Ma-  
 „ nuscrit, afin que je le fisse voir à Genève  
 „ à quelqu'un qui pût dire ce qu'il con-  
 „ tenoit. De retour, je le montrai d'a-  
 „ bord à Mr. Pinaut, célèbre Notaire, &  
 „ ensuite à Mr. Triton, Maître de Langue  
 „ François, qui étoit sorti de chez les  
 „ Bénédictins. Après y avoir été d'abord  
 „ assez embarrassés, ils vinrent enfin à bout  
 „ de le déchiffrer. J'ai déjà parlé de ce  
 „ Ms. dans mon *Italie Règnante*. Mais  
 „ j'aurai occasion d'en faire beaucoup plus  
 „ d'usage dans cette Histoire. Je le dé-  
 „ signerai par le titre de *Ms. de Bal-*  
 „ *tafar.* (1)

„ Il paroît, dit il, un peu plus bas,  
 „ que cette Description de Genève fut  
 „ écrite à l'instance de la Princesse Clémen-  
 „ ce. Il y a aparence qu'elle est de l'an  
 „ 1314. que Louis X. étoit encore Dauphin;  
 „ ce qui semble le prouver, c'est qu'elle  
 „ n'y est point qualifiée de Reine, mais  
 „ seulement de *moult prudente, moult clai-*  
 „ *re, & moult excellente Princesse Clémence*  
 „ *de France.* Au bas de l'Épître Dédica-  
 „ toire on trouve le nom de l'Auteur. Le  
 „ voici

(1) *Hystor. Genevrina, T. 1. p. 46.*

Voici précisément tel qu'il est dans l'Original: *F. Jean de Anselmo Chantrù, Religieux de l'Ordre de S. Benedictus, vous mande repos & salut éternel. (1)*

Voilà un Narré bien précis & bien circonstancié de la découverte de cette Pièce curieuse. Il s'agit présentement d'examiner, si après les raisons que nous avons alléguées pour détruire la Tradition qui fait *Aurélien* le Restaurateur de Genève, ce Manuscrit de *Prangin* pourra la réhabiliter. L'Auteur est un Moine du XIV<sup>e</sup> siècle ; & l'on sait que les Histoires écrites dans les Couvens sont fort sujettes à être altérées & remplies de fictions. Il est vrai que notre Bénédictin cite pour son garant un *Hildebrand de Cistel*, qui vivoit avant lui, & qui s'est attaché principalement à doner la Relation d'un Voïage que *Charlemagne* fit à Genève. Mais à voir ce que *Léti* a tiré de cette Relation pour embellir son Histoire de Genève, il paroît clairement que cet *Hildebrand* est un Auteur fabuleux, qui ne mérite absolument aucune créance. D'ailleurs si cet Ecrivain a été de l'Ordre de Clteaux, come il y a beau coup d'apparence, son Ouvrage est tout

(1) Pag. 70.

au plus du XII. siècle ( 2 ), & par conséquent ce Religieux n'a pas dû être trop bien informé de ce qui s'est passé sous le Règne d'*Aurélien*.

Mais, *Monfieur*, voici bien une autre Question. Ces Moines ont-ils écrit effectivement tout ce que *Léti* raporte d'après eux? Peut-on bien s'en fier à lui sur ce qu'il dit de ce MS. d'où il a tiré tant de belles choses pour grossir son Histoire? Il semble qu'après le détail si circonstancié de la découverte de cette ancienne Description de Genève, composée par le Frère *Jean de Anselmo*, ce seroit pousser le Pirronisme bien loin, que de vouloir douter de la réalité de cette trouvaille. Cependant on vient de découvrir à Genève un Mémoire, qui rend la bone foi de *Léti* tout à fait suspecte sur cet Article. Vous allés voir que l'Histoire du MS. de *Prangin* est un Contefait à plaisir & que l'ouverture de cette Armoire murée du Château, n'a enfanté qu'un Etre imaginaire, un Enfant supposé. Il est important de vous mettre bien au fait là dessus.

Il y a quelque tems, que faisant la revûe d'une des Armoires de nôtre Bibliothèque publique, qui n'avoit pas été fouillée depuis assez long tems, je trouvai tout à

(1) L'Ordre de Citeaux fut fondé en 1097.

fait au fond , une Liasse ensevelie sous un tas d'autres Papiers. Je jettai les yeux sur les Etiquettes. Voici la première qui s'offrit à moi. *Eclaircissement sur un endroit de l'Histoire de Genève du Sr. Lèti.* Ce titre me parût assez intéressant , pour ne pas m'en tenir à la seule Etiquette. J'ouvris donc incessamment ce Papier , & j'y trouvai un Certificat authentique de la fausseté de tout ce que *Lèti* a avancé sur la découverte du M. S. de Prangin. En voici la Copie fidèle.

*Je soussigné déclare de bonne foi & en sincérité de Cœur , que faisant ci-devant mon séjour ordinaire à Duillier , dans le Bailliage de Nion , je priai Mr Jaques Gonnon , pour lors Ministre des Eglises de Prangin & de Duillier , environ en l'an 1687 ; de s'informer de Mr. Jean de Baltasar , autrefois Lieutenant Général és Armées du Roi de France , touchant la vérité d'un Fait , que le Sr. Gregorio Leti a rapporté en ces termes , dans son Historia Genevrina , pages 46. & 47. du I. Volume. Il Signor General Baltasar , ancor vivente , dopo haver comprato la Signoria di Prangin , Castello antichissimo , nel voler rinovare alcune sue fabriche , trovo dentro una finestrina in uno muro molte Scritture &c. Mr. Gonnon me rapporta peu de tems après , que s'étant informé de ce fait , tant de Mr. le Lieutenant Général de Baltasar , que de Mr. Isaac Genève de Baltasar son Fils aîné ,*

*l'un & l'autre de ces Seigneurs l'avoient assuré, qu'il ne s'étoit point trouvé de Vieux Manuscrit dans aucun Mur du Château de Prangin, & qu'ils n'avoient jamais oui parler d'une ancienne Description de Genève en vieux Gaulois; & qu'en particulier Mr. le Lieutenant Général avoit soutenu, qu'il n'avoit jamais remis aucun semblable Manuscrit au Sr. Légi, pour le faire voir à Genève à des personnes qui pourroient l'entendre. En foi de quoi j'ai signé. A Genève, le 10. Janvier 1709.*

*Jean Christophe Facio de Duillier, de  
la Societé Royale d'Angleterre (1).*

Quelque tems après, Mr. Gannon étant venu à Genève, confirma cette Déclaration de Mr. Facio, par deux ou trois lignes qu'il apostilla au bas. Il est nécessaire d'en joindre ici la Copie.

*Je soussigné ateste, que tout ce qui est contenu dans l'Ecrit ci-dessus où j'ai part, est conforme à la*

1. Mr. Facio de Duillier, Fils du Seigneur de Duillier, Terre du Pais de Vaud, étoit Frère Cadet du célèbre Nicolas Facio de Duillier, & aussi Mathématicien come lui, mais ce qu'il importe le plus de savoir, c'est que c'étoit un parfaitement honête Home. Il mourut à Genève le 20. Octobre 1720. On a de lui des Remarques sur l'Histoire naturelle des environs du Lac de Genève, que l'on a imprimées dans la Nouvelle Edition de l'Histoire de Genève, à la fin du Tome II.

la vérité; en foi de quoi j'ai signé, à Genève, ce  
11. Septembre, 1711.

J. Gonnon, Pasteur de Morges (1).

On avoit déjà ataqué la fidélité de cet Historien dans le *Journal Helvétique*. Un Curé de Savoie avoit voulu, dans un Livre de Controverse, paroître fort versé dans l'Histoire Ecclesiastique. Il y donoit une Liste des Evêques de Genève, plus détaillée & plus circonstanciée que ne l'avoient fait ceux qui ont travaillé sur cette matière. Il nous aprenoit bien des particularités de la vie de ces premiers Evêques, dont à peine conoissions nous le nom. Il s'est trouvé qu'il avoit puisé dans *Leti* bien des fictions des plus mal concertées (2).

Dans une Dissertation sur la *Fondation de l'Eglise Cathédrale de Genève*, on avoit aussi relevé quelques erreurs de *Leti*, & sur tout, on s'étoit récrié sur la hardiesse avec laquelle

M m 4 il

1 Jaques Gonnon, Ministre du Dauphiné, se réfugia en Suisse à la Révocation de l'édit de Nantes. Il fut Ministre des Eglises de Praglin & Duthet; il fût ensuite appelé à celle de Morges. Une affaire indispensable l'ayant obligé à aller à Berne en 1714 à peine y fut il arrivé qu'il mourut. Il avoit été Ami intime de l'Académicien Joseph Saurin, & c'est à lui qu'étoit adressée la fameuse Lettre Pénitentielle de cet Ex Ministre. Voyez le *Journal Helv.* 1736. p. 54. Il est aussi fait mention de lui dans la *Biblioth. Raisonnée T. XXVI p. 338.*

2 Voyez *Journ. Helvet.* Mars 1746. p. 211.

il avoit débité un Roman des plus circonstanciés sur le séjour que *Charlemagne* fit à Genève ( 1 ). *Pufendorf* avoit donné à *Varillas* le titre d'*Archimenteur*. *Léti*, dit-on là dessus, pourroit bien partager avec lui cette honorable Epithète. Mais jamais *Varillas* n'a rien fait qui approche de l'assurance avec laquelle *Léti* fait l'Histoire de la découverte de son M. S. *Baltasar*. L'*Archimenteur François* étoit plus circonspect que l'*Italien*. Quand on lui demandoit d'où il avoit tiré certains faits, qu'aucun autre Historien n'avoit raportés, & qui paroissent des plus hazardes, il répondoit mystérieusement, qu'il les avoit pris dans des M S S. qu'on ne lui avoit confiés que sous le sceau du secret, & ne nommoit jamais personne. L'imprudent *Léti* n'hésite point à déclarer qui lui a donné ses Mémoires. Il les tient d'un Lieutenant Général, qui a trouvé un vieux M S. dans un ancien Mur de son Château. Ce Seigneur est plein de vie : *Il Signor Baltasaro ancor vivente*. On n'a qu'à le consulter pour en savoir la vérité. On s'adresse donc à lui, & il déclare nettement que tout ce narré est une pure imposture, que ce prétendu M. S. est une chimère. *Léti* devoit avoir placé la Scène dans quelque endroit éloigné, & où il ne fut pas si facile de prendre des éclaircissemens. Que ne disoit-il



il que ce **Vieux M. S.** avoit été trouvé dans quelque *Chat au en Espagne*, par exemple, que l'on rebatilloit; les Gens d'esprit auroient compris ce que cela vouloit dire.

Il ne faut pas omettre une Réflexion du *Journal Helvétique*, que je viens de citer. Ce téméraire *Ecrivain*, qui impose si hardiment au Public, a cependant, d'un autre côté, la hardiesse de rendre suspect les Actes les plus honorables à nôtre République, je veux dire des *Bules d'Empereurs*, qui établissent solidement la *Souveraineté & l'Indépendance de Genève*, dont les *Originaux* sont cependant dans nos Archives, avec les preuves les plus incontestables d'Authenticité [ 1 ] Mais il est bon de savoir que cet Auteur étoit piqué contre Genève, quand il écrivit son Histoire. Il s'étoit fait des affaires dans nôtre Ville, qui engagèrent le Magistrat à le congédier.

„ Il est étonnant que deux excellens Jour-  
 „ nalistes aient parlé fort avantageusement  
 „ de l'*Historia Genevrina*, & en aient donné  
 „ des Extraits fort propres à imposer au Pu-  
 „ blic. Le premier est le célèbre Mr. Le  
 „ Clerc, qui s'est fort étendu sur ce Livre  
 „ dans sa *Bibliothèque Universelle* [ 2 ]. Outre  
 „ l'habileté de ce Savant, il faut remarquer  
 „ qu'il

1 Journ. Helvet. Juillet 1745. p. 18.

2 Bibliot. Univers. Tom. II. Art. XL.

2, qu'il étoit *Génevois*, & par conséquent inf-  
 2, truit de l'Histoire de sa Patrie. Il semble  
 2, donc que son témoignage est d'un grand  
 2, poids en faveur de *Léti*; mais il est bou-  
 2, de savoir, que Mr. *Le Clerc* avoit connu cet  
 2, Historien à *Genève*, qu'ils s'étoient ensui-  
 2, te trouvés à *Londres* ensemble, qu'ils re-  
 2, passèrent la Mer de compagnie, pour se  
 2, rendre en Hollande, qu'ils étoient fort  
 2, proches voisins à *Amsterdam*, & que Mr.  
 2, *Le Clerc*, apres avoir eu de grandes liai-  
 2, sous avec cette Famille, épousa, quelques  
 2, années après, Mademoiselle *Léti*, Fille ai-  
 2, née de l'Historien. En voilà assez pour  
 2, l'engager à montrer en beau le *Signor Gro-*  
 2, *goria Léti*. Mr. *Baile* a aussi parlé dans la  
 2, *Republique des Lettres* d'une manière assez  
 2, favorable de cette mauvaise Histoire [ 1 ],  
 2, Si il ne l'a point rendue suspecte, come il  
 2, auroit dû le faire, c'est aparemment  
 2, parce qu'il s'en est raporté au jugement  
 2, de Mr. *Le Clerc*, qui come originaire  
 2, du lieu devoit être mieux instruit que  
 2, lui. Il a donc crû qu'il lui convenoit  
 2, de se mettre à l'unisson avec le premier  
 2, Journaliste. Voilà coment le Public est  
 2, souvent la dupe du jugement prononcé  
 2, par ces Savans. [ 2 ]

Autre

1 Rep. des Lettres, Mars 1686. p. 327.

2 Journ. Helvétiq. Mars 1746. p. 216.

Autre sujet de surprise. Il est étonnant, qu'après que Mrs. *Facio* & *Gonnon* eurent donné cette Déclaration, qu'aparamment on leur avoit demandée, on n'en ait fait aucun usage pour défabufer le Public sur ce prétendu M. S. trouvé à *Prangin*. Après avoir souhaité d'avoir cet Ecrit, faloit-il l'ensevelir au fond d'une Armoire de la Bibliothèque publique, & l'y laisser dans l'obscurité? Il étoit naturel de le faire imprimer dans quelque Journal, afin que l'on vit quel fond on pouvoit faire sur les faits avancés par *Léti*. Attendre 30. ou 40. ans à produire ce Certificat, n'est ce pas le rendre un peu suspect? Il convenoit sur tout de le faire conoitre pendant que Mr. *Gonnon* vivoit encore, ou au moins pendant la vie de Mr. *Facio*, qui a survécu long-tems à son Ecrit. Il n'est mort qu'environ dix ans après. Ce long retard pourroit faire naitre quelques soupçons sur l'autenticité de la Pièce.

Voila une Objection qui vous paroitra assez plausible, & à laquelle je vous avoue que je ne pourrai guère répondre, que par des Conjectures, faite d'être suffisamment instruit. Voici cependant ce qui m'est venu dans l'Esprit là dessus. Je croi que ce qui empêcha les Bibliothécaires, Dépositaires

teurs de cette Déclaration, de la faire imprimer, ce fût par ménagement pour Mr. *Le Clerc*, qui come vous savés, étoit Gendre de *Léti*. L'un des Bibliothécaires aiant étudié avec ce Savant, avoit eu d'étroites liaisons avec lui, & je croi même, que l'autre étoit son Parent. Il est naturel de leur prêter des égards, pour un Home de ce mérite, & qui a fait autant d'honneur à Genève. On pourroit bien ajouter, que ces Mrs. qui ne se piquoient pas d'être Auteurs, n'avoient pas des correspondances avec les autres Journalistes de Hollande, pour faire insérer cette Déclaration dans ces Ecrits périodiques. Mais la première raison que j'ai alléguée, rend celle-ci superflue.

Cependant il ne faut pas conclure de cette retenue, qu'ils n'aient fait absolument aucun usage de cet Ecrit. Il ne faut pas douter, qu'ils ne le montrassent aux Curieux, qui venoient voir la Bibliothèque, lors qu'il se présentoit quelque occasion de le produire. Aussi c'étoit depuis longtems un sentiment généralement reçu à Genève, que le Ms. *Baltasar* n'avoit jamais existé que dans le cerveau de *Léti*.

Je vous avoue après tout, *Monsieur*, que l'on peut nous rapeller une circonstance qui auroit dû enfin faire produire cette Dé-

cla-

claration, & la rendre publique; c'est lors qu'en 1728. on imprima à Genève la *Bibliothèque Italique*. L'Histoire de *Léti* étoit écrite en Italien. Elle étoit donc du ressort de ce Journal. Quoi que le Livre ne fût plus nouveau, il étoit nécessaire d'oposer une fois un Extrait fidèle de cette Histoire, au portrait flaté de Mrs. *Le Clerc & Baile*. Au lieu de l'indulgence excessive de ces deux Journalistes, il auroit falu examiner cet Ouvrage avec un peu de sévérité, relever un certain nombre de bévues de cet Auteur des plus grossières. On auroit fait voir en suite, qu'outre les fautes où il est tombé par précipitation ou par ignorance, il a aussi quelquefois voulu tromper le Public de gaieté de cœur, & que pour cela, il a supposé des M S S. imaginaires, qu'il a aparemment voulu essayer jusqu'où la crédulité publique pourroit aller à son égard. La Déclaration se seroit trouvée là tout à fait à sa place. La prudence vouloit qu'on saisit cette circonstance, pour empêcher que bien des Lecteurs ne fussent ses dupes, & pour décrier un Auteur, qui n'a écrit son Histoire de Genève que pour nous décrier nous-mêmes. Les Bibliothécaires d'alors n'étoient plus ceux qui avoient étudié avec M. *Le Clerc*, & qui se crurent engagés à des

égards

égards d'honêteté qui les retinrent. Ce Savant lui même ne s'intéressoit peut être pas beaucoup alors à la gloire de son Beau-Père, & ne se seroit pas fort échaufé contre ceux qui l'auroient critiqué.

Si vous me demandés donc, pourquoi on ne se prévalut pas de l'ocasion de la *Bibliothèque Italique*, pour imprimer cette Déclaration infamante, je pourois vous répondre, que peut être on n'y pensa pas; mais je dois ajouter la raison, de ce qu'on ne s'en avisa pas, c'est que les Bibliotécaires d'alors ignoroient parfaitement cet Ecrit. Je vous ai dit coment un hazard tout pur le leur a fait conoitre depuis peu de tems.

Il ne faut donc plus s'embarasser du témoignage de *Léti sur Aurelien*. Loin qu'un Auteur come lui puisse doner créance à ce qu'on attribue à cet Empereur, je veux parler du rétablissement de *Geneve*, il faudroit le regarder come suspect, par cela seul qu'un Historien de ce caractère le raporte.

Les autres Historiens, qui s'y sont mépris de bone foi, sont excusables. C'est, come je lai dit, l'équivoque du-mot de *Genabum*, qui signifie également *Orléans & Geneve*, qui les a jettés dans l'erreur. On doit ici, *Monsieur*, vous rendre la justice, que

Décembre 1748.

553

que cette ressemblance de nom, qui a égaré plusieurs Auteurs, est devenue entre vos mains un moien de découvrir quels Gaulois pouvoient avoir été les premiers Fondateurs de Genève. Vous les faites venir avec beaucoup de vraisemblance, des environs d'Orleans. C'est ainsi que cette convenance de nom, qui a fait broncher les autres, vous a dirigé, & vous a servi de lueur, pour entrevoir dans les Siècles les plus ténébreux, à qui notre Ville doit sa naissance. Je suis &c.

Genève





# AUX EDITEURS

*A l'occasion d'un Poëme Epique en Allemand,  
intitulé, LE MESSIÉ.*

**J**'Ai reçu, *Messieurs*, la Pièce ci jointe d'un des Savans de la Suisse, qui a le plus de goût & de vraie Erudition. Elle m'a paru faite pour le Public, & même pour un Public délicat & éclairé. Une Traduction nouvelle, dans un Genre rare en lui même, & dont le succès est plus rare encore ; ce sujet intéressant, plus près de nous & moins fabuleux que le *Paradis perdu de Milton*, qu'on espère qui en aura les beautés, sans en avoir les défauts ; un Ouvrage qu'on comence de regarder come le Chefd'œuvre d'une Nation & d'une Langue, méritoit sans doute la curiosité & l'attention du Lecteur. Quand la Paix n'auroit pas réuni les Esprits, on ne laisseroit pas d'être sensible à la perfection des Arts, de même qu'à celle du Goût, que la Guerre a souvent ou détruit, ou altéré.

La Personne de qui je tiens les Extraits du  
Poëme



Poëme nous intéresse véritablement à la gloire de l'Auteur, par la peinture de son Caractère.

„ Avec le mérite le plus distingué, il  
 „ possède (dit il) le Caractère le plus aimable du monde. . . . Son amour pour la  
 „ Paix lui a fait éviter, dans son Ouvrage, tout ce qui pouvoit blesser les Sectes qui partagent si malheureusement les Chrétiens. . . . Pour preuve des talens de ce jeune Auteur, je pourrois vous montrer encore des Odes, que vous trouveriez dignes de *Pindare*, ou qui vous paroistroient respirer la Dignité des Prophètes.

„ Pour ce qui est du *Poëme du Messie*, je ne doute point qu'il ne passe à la Postérité, & qu'il ne s'y fasse la même réputation que le *Paradis perdu*. J'ai eu le plaisir d'être Confident de cette noble entreprise, & d'en voir croître l'exécution, come sous mes yeux. Juges, *Monsieur*, de ma satisfaction, par celle qu'auroit eu un Home, qui auroit vu croître l'*Aeneïd* ou l'*Iliade*.

Voilà, *Messieurs*, quelques traits de la Lettre, qui m'a été adressée pour accompagner l'Envoi: Ils ne pourront que vous le rendre plus recommandable. Je suis &c.

Lausanne le 26. Nov. 1748. S. D. C.



# ECHANTILLONS

*D'un Poëme Epique Allemand, dont le sujet est,*  
**LA REDEMPTION, ou LE MESSIE,**  
*tirés de la Lettre d'un Gentil-Homme Alle-*  
*mand &c.*

**L**E MESSIE (\*) fait sans doute bien honneur à son Auteur & à nos Muses. La Poësie Allemande n'a rien produit jusqu'ici d'aussi noble, d'aussi élevé. Nous avons aujourd'hui un Poëme Epique en propre, que les *Anglois* seuls nous disputent, que les *Grecs* & les *Latins* ignoroient. Auprès d'un tel Rival, il ne reste plus à *Milton* que la gloire de l'exemple. Je respecte la Mémoire de ce grand Homme; mais soit préjugé de Nation, soit préjugé du Sujet, soit parce que l'un est Anglois & l'autre Allemand

\* LE MESSIE, fera le Titre du Poëme. Son Auteur se nomme Mr. *Klopfac* de *Langensaltz* en *Thuringe*. Il est dans sa première Jeunesse, & n'a publié encore que les 3. premiers Chants de ce Poëme, qui, à ce que l'on présume, pourra en avoir 15. ou 16. Avant cela cet illustre Jeune Homme n'étoit pas connu par d'autres Ouvrages.

remand ; que l'un chante la disgrâce des Hommes, & l'autre leur Salut ; entre Allemands, je serois fort tenté de doner une petite préférence au *Messie* sur le *Paradis perdu*.

*Milton* à la faveur du repos des sens, libre de toute distraction, prenoit un superbe essor : Parmi les traits hardis qu'une Imagination extrêmement féconde lui fournit, il n'en est point qui ne frappe, mais il y en a qui blessent. J'en trouve un exemple sous ma main, au *Liv. IV. du Paradis perdu*. *Satan*, pour franchir les barrières qui défendoient l'entrée d'*Eden*, y saute à pieds joints : *Gabriel*, qui avoit fait avec un peu de négligence la Garde du Paradis, envoie deux Soldats Angeliques, pour se saisir de l'Ennemi : Ils l'emmènent, & tombent par hazard sur la Ronde. Le Général *Gabriel* s'y trouve : Après de sévères réprimandés, qui ne lui attirent que des injures du Prisonier, il le fait entourer de ses Gens. Le Diable alloit être mis en pièces, si l'Auteur ne l'eût tiré d'embaras.

Dans le *Messie*, la dignité des Caractères est parfaitement bien observée. La Doctrine qu'il expose renferme la plus saine Théologie, & les Oracles de l'Évangile ne perdent rien de leur beauté dans la bouche du Poète. Un Poème come le *Messie* fera plus

de Chrétiens que toutes les Controverses du Monde. Les Peintures que l'Auteur nous fait du bonheur des Anges, le rang & les devoirs qu'il leur assigne, leur essence, leur ordre, leur ministère, l'état des Saints après la mort; toutes ces peintures portent l'emprunte d'une Philosophie éclairée, plutôt que d'une Fable brillante, & il a mis dans tous ses Vers les caractères du vrai Sublime. Je n'ose rien dire du Plan de l'Ouvrage entier, sur l'Essai des trois premiers Chants. Voici quels en sont les Argumens.

**CHANT I.** Le Messie sur-la Montagne des Oliviers s'entretient dans ses Prières avec Dieu le Père, & renouvelle solennellement la promesse de satisfaire à la Majesté divine, blessée par les Pécheurs. Dieu le Père renouvelle de même la promesse de leur pardonner. Le Séraphin *Gabriel* dévoué au service du *Messie*, est envoyé pour porter au Trône de Dieu les Prières de son Fils, & pour annoncer aux Cieux assemblés l'Époque du Salut. Le Séraphin vole, & sur la route il entend le Cantique des Cieux. *Gabriel* arrivé au Ciel, est reçu par *Eloa*, le premier des Anges, qui le conduit vers l'Autel du Messie, où il remplit sa commission. Le Séraphin

U.

*Urim* lui ouvre les Livres des Destinées, & la voix de Dieu se fait entendre, pour publier sa Miséricorde. *Adam* le Sacrificateur de la Terre, demande à voir le Messie; *Gabriel* se charge de sa Requête, & descend sur Terre, suivi des bénédictions des Anges. *Jésus* dormant, *Gabriel* passe au Pô-  
le, où il descend sur la Terre, le séjour des Ames après la mort, pour anoncer par ordre de Dieu le Règne & la Gloire du Messie; il remonte à la Sphère du Soleil, & conduit *Adam* vers le Messie.

CHANT II. *Adam* & *Eve* chantoient à l'envi la grandeur du Messie. *Jésus*, au retour du matin, descend de la Montagne, & s'entretient avec *Raphaël*, l'Ange titulaire de St. Jean: Il exorcise un Possédé; *Satan* fuit & *Jésus* reste avec St. Jean près d'un Mausolée. *Satan*, de retour aux Enfers, anime les Démons assemblés, à conspirer la mort de *Jésus*, dont il leur récite la vie. Le Séraphin *Abdiel* seul s'opose à leur fureur. *Satan* & *Adramélec* entraînent les suffrages; la mort du Messie est leur projet. Ils partent pour le remplir. *Abdiel* les suit de loin, déchiré par ses remors.

CHANT III. Les douleurs de *Jésus* commencent: Il pleure entre les Tombeaux.

Le Seraphin *Eloa* descend du Ciel ; - Il voit le Messie en face. Les onze Apôtres errent sur la Montagne, pour le chercher. *Selia*, Seraphin du Soleil, envoyé par les Manes des Pères, pour observer les grandes actions du Messie, rencontre les douze Anges, Génies Tutélaires des Apôtres. Il demande à voir le Messie, & s'informe du nom des Apôtres. Chaque Ange peint le caractère de celui qui lui est confié. Les Apôtres s'endorment, surpris par la Nuit & fatigués par leurs recherches. *Satan* paroît à *Judas*, sous la forme de son Père, & lui inspire le dessein de trahir le Messie. *Jésus* se réveille avec *St. Jean*. Les Apôtres le trouvent & le suivent. *Judas* seul, pressé par ses doutes & par son Crime s'éloigne.

La conduite du Poème ne se développera que dans la suite, & mieux encore à la fin de tout l'Ouvrage. Il y auroit de la témérité d'en juger sur un Essai. Le grand Art du Poète se montre dans les caractères. Il peint Dieu, come il nous est représenté par les Prophètes, les Témoins les plus irréprochables de sa Gloire, où come il l'est dans les Oracles de l'Apocalypse.

„ J'éleve mon front dans les Cieux ; j'é-  
 „ tens mon bras dans l'infini ; je suis  
 „ l'E-

„ l'Éternel : Je te jure, ô mon Fils de  
 „ pardonner le péché... La Nature est émue  
 „ d'admiration, quand l'Éternel parle.  
 „ Des Ames qui viennent de naître trem-  
 „ blent, en recevant ces premières impres-  
 „ sions; un doux frissonnement s'empare  
 „ des Séraphins mêmes.

Il n'y a pas moins de beautés dans la description du Sanctuaire & du Trône de Dieu. Il faudroit bien de l'art & du soin pour les conserver dans la Traduction.

„ Cette Nuit sacrée, qui le couvre aux  
 „ yeux des Anges, ce Crépuscule, qui le  
 „ voile, n'est levé que par des Tonerres  
 „ majestueux. Un profond silence prépare  
 „ les Cieux à la voix du Seigneur... Le  
 „ Sanctuaire se révèle aux Cieux, attentifs...  
 „ Les Tonerres dispersent de nouveau la  
 „ Nuit vénérable. Dieu parle... Je suis  
 „ l'Amour, mes Enfans, votre Dieu, vo-  
 „ tre Père, un Père miséricordieux... .

Quelle noblesse, dans ces images ! Quel art ! Quelle force dans la chute ! La Majesté de Dieu égale sa Bonté. Aprenés à conoitre Jésus.

„ Divin Père ! Ils s'aprochent, ces Jours  
 „ de Salut & de l'Alliance éternelle ; ces  
 „ Jours destinés à une œuvre plus grande  
 „ que celle de la Création. Nous avons

„ réso-

„ résolu d'imprimer de nouveau l'Image de  
 „ Dieu dans l'Homme. Avec quelle ardeur  
 „ j'atendois depuis le moment de mon hu-  
 „ miliation. Tu le fais, Père Eternel ! les  
 „ Cieux m'en sont témoins. Je veux  
 „ souffrir ce que les Séraphins ne peuvent  
 „ comprendre, ce qu'un Chérubin, ense-  
 „ veli dans les méditations les plus pro-  
 „ fondes, ne peut se représenter. La  
 „ grandeur, une sévérité mêlée de pitié,  
 „ & une profonde tranquillité d'Ame rè-  
 „ gne dans son air. Dans la tendresse  
 „ qu'il a pour St. Jean, dans la douleur  
 „ que lui cause le malheur de *Samma*, dans  
 „ le retour d'amitié qu'il a pour Judas, qui  
 „ va le trahir ; c'est toujours un Messie  
 „ digne de notre respect, plus digne enco-  
 „ re de notre amour.

Je ne m'arrête pas à la Création d'*Eloa*,  
 au caractère des Séraphins & des Chéru-  
 bins ; le Poete met partout des beautés,  
 & des beautés toujours nouvelles. Sa Ver-  
 ve est aussi féconde, que pure & sublime.

Les couleurs dont il peint les Démons,  
 ont beaucoup de force ; surtout l'Auteur a  
 - su ménager les traits dans une oposition,  
 qui n'est pas trop affectée, & qui en relève  
 beaucoup l'éclat. *Satan* est leur Chef ; Un  
 orgueil rebelle, une fureur arrogante & a-

veu-



veugle contre Dieu & le Messie, & un mépris impie, aussi grand que cette fureur, forment son caractère. *Adramelec*, le second en rang, ne lui cède qu'à regret. Ennemi de Dieu, de l'Homme, & de Satan même; voilà son caractère. Il ne fait rien que pour soi & pour ses seuls intérêts. Le Poète intéresse le Lecteur jusqu'au malheur des Damnés. Les regrets d'*Abdiel*, son désespoir & ses douleurs, nous affigent; nous ne pouvons refuser nos larmes à ce Séraphin aussi malheureux que coupable.

Voici le Tableau des Apôtres. Le courage & la résolution sont dans les traits de *Simon*. Avec quelle ferveur il aime son Maître, même absent! Qu'il fut affligé quand Jésus lui dit, qu'il renieroit un jour le Messie. *André* son Frère, inexorable aux Pécheurs, qui refusent de conoitre leur Dieu, porte dans ses yeux come dans son cœur le zèle de la Vérité, & la haine du Vice. L'humanité de *Philipe*; l'ambition vertueuse de *Jaques*, Fils de *Zèbedée*; la débonnairté de *Simon le Cananite*; la Vertu sévère, & le silence tranquile de *Jaques*, Fils d'*Alphée*; le feu & la jeunesse de *Thomas*; la douceur du Vieillard *Barthélemi*; la tendre sensibilité de *Lebbée*, & enfin le caractère du traître *Judas*; si opposé à celui de *St. Jean*

le favori du Sauveur : Voila tout autant de Tableaux peints avec ce soin, que le Poete a mis dans tout cet Ouvrage. Les progrès du Crime dans le cœur sont marqués avec beaucoup d'art, dans l'exemple de Judas. On voit le poison s'y glisser & y jeter son premier ferment.

De *Fable*, il n'y en a qu'autant qu'il en faut pour former l'*Action*. L'Auteur, prévenu par *Milton*, sera toujours censé en avoir emprunté quelque chose, pour le fond de l'idée de son Poeme ; mais il se l'approprie, par l'usage qu'il en fait. C'est dans l'Écriture qu'il a puisé les riches Matériaux dont il s'est fait un Ciel. Quand ce Guide l'abandonne, alors seulement il a recours à son Imagination. Sage à en gouverner les rênes, il ne s'est point écarté dans une route si difficile, & il sort toujours couronné des Ecueils où tant de Poetes se sont brisés.

Quoique d'autres suffrages autorisent mon Jugement, je ne veux être crû que sur des preuves. Des Exemples serviront mieux à doner une idée du stile & de l'exécution du Poème. Je les prens sans choix, parce qu'il n'y a point de choix à faire. J'avertis seulement, que des Pièces detachées d'un riche Lambris, perdent infiniment de la beauté

beauté que l'Architecte leur a imprimée, dans l'ordre où il les plaçoit.

Le début est simple ; le sujet intéresse par lui même. Que peut on proposer de plus intéressant à l'Home, que la Célébration de son Salut, de plus digne aux Muses, que l'Ouvrage de la Rédemption accomplie sur la Terre par Jésus, Dieu-Home !

„ Chante, ô Ame immortelle, la Rédemption des Homes pécheurs, que le Messie incarné accomplit sur la Terre, & qui par le Sang de la sainte Alliance, rendit l'Amour de Dieu à la Postérité d'Adam. Telle fut la volonté de l'Eternel. Satan s'éleva contre le Fils de Dieu ; la Judée lui fût rebelle, mais en vain. Il acheva le grand Ouvrage de nôtre Réconciliation.

„ O Oeuvre, que Dieu seul peut conoitre par sa toute présence, la Poésie, de loin & de l'obscurité, ose t'elle t'approcher ? Viens la consacrer, Esprit Créateur que j'adore dans le silence : Conduis la vers moi, pleine (pour t'imiter) de ton ravissement, ornée d'une force immortelle, & dans l'éclat d'une beauté pure. Prête lui cette Sagesse profonde & tranquile, avec laquelle tu sondes, Esprit subtil, les Abimes de la Divinité, Alors elle ouvrira mes yeux à la  
Lu.

Lumière, & à ces Mystères révélés. Alors je chanterai dignement la Rédemption du Grand Messie. „

„ Mortels, si vous connoissés la Gloire qui réjaillit sur votre Race, lors que le Créateur du Monde descendit sur la Terre, pour en être le Sauveur, écoutez mes Chants ! Vous surtout, petit nombre d'Élus, Amis précieux & fidèles d'un Médiateur aimable ; Vous, que n'éfraie point l'avenir du grand Jugement ; écoutez, & animés avec moi d'un feu divin, chantés avec moi le Fils auguste de l'Éternel. „

— „ Près de la sainte Cité, qui se profane par son aveuglement, & qui dans l'ignorance rejetta la Couronne de l'Élection ; qui fut autrefois le Siège de la Gloire de Dieu, & la Nourrice des Saints ; mais qui n'est plus qu'un Autel souillé de Sang, répandû par des Criminelles : C'est là que le Messie s'arracha d'un Peuple qui l'adoroit, mais qui n'avoit pas pour lui les sentimens qui soutiennent les regards de Dieu. Jésus se déroba aux Profanes. On voioit encore les Palmes que le Peuple répandit à son entrée : On entendoit encore le bruit des acclamations ; mais ils ne connoissoient pas le Roi qu'ils reçurent. Leurs yeux frapés des ténèbres ne pouvoient voir celui que Dieu avoit

avpit béni. Dieu lui même deſcendit du Ciel : La Voix qui fit entendre ces paroles, *Il eſt glorifié, & il ſera glorifié encore*, annonça ſa divine préſence ; mais la baſſeſſe des Pécheurs les empêchoit de l'entendre. Jéſus cependant s'aprocha de ſon Père, qui remontoit au Ciel, enflammé de couroux contre le Peuple, auquel la voix étoit adreſſée. Il voulut renouveller ſolemnellement en ſa préſence ſa Volonté libre & divine, de ſanctifier ſes Favoris, les Homes.,,

Voici le Cantique des Cieux.

„ Nous te ſaluons, Terre ſainte, Théâtre des apariſions divines ! Ici nous voions Dieu tel qu'il étoit, tel qu'il eſt, & tel qu'il ſera. Il ſe montre aux Bienheureux ſans voile, ſans obſtacle, & ſans ce leger nuage qui le cache aux miroirs des Mondes éloignés. Nous te voions Eternel dans l'aſſemblée de tes Elûs, ſur qui tu daignes tourner tes regards glorifiés. Que tes Perfections ſont infinies ! Il eſt vrai, que le Ciel te nomme, & celui que l'on ne peut exprimer eſt apellé *JEHOVA* ! En vain nous cherchons à peindre ton Idée dans nos Chants pleins de feu & d'harmonie. Les penſées ſeules fixées ſur ta Majeſté peuvent ſ'antretenir de ton Eſſence. Tu es ſoul,

Ô Éternel , parfait dans ta Grandeur ! Chaque pensée par laquelle tu embrasses ta glorieuse Essence , est plus sainte & plus sublime , que cette attention tranquile que tu dones aux Créatures : Cependant tu résolu de créer des Etres hors de toi , & de faire descendre sur eux ton Soufle pour les animer. Tu créas d'abord les Cieux ; & nous ensuite pour en être les Habitans. Alors vous , Terre nouvelle , & vous Soleil , & vous Lune , Satellite de cette heureuse Planète , alors vous étiez encore éloignés de votre naissance . . . . .

L'Essai suivant est tiré du *second Chant*.

„ Au bas de la Montagne , vers le Nord , il y a des Tombes taillées dans les ruines des Rocs entassés. Des bois sombres & épais , en défendent la vuë aux yeux du passant. Le crépuscule d'une triste Aurore vient y répandre une froide horreur , quand le plein midi éclaire la Ville. *Samma* , (tel est le nom du Possédé) abatu par la douleur étoit couché près de la Tombe du plus jeune de ses Fils , d'un Fils chéri : Il y gisoit dans un triste acablement. *Satan* ne lui donoit de repos , que pour le tourmenter ensuite avec plus de fureur. Là , près du Corps de son enfant , il couchoit dans la poussière & dans les cendres. Près de

de

de lui, un autre Fils adreffoit des larmes à Dieu. Ce défunt que le Père & le Frère pleuroient, la Mère trop tendre, fléchie par les instances de *Samma*, l'avoit amené, dans le tems que *Satan* armé de rage & de fureur parmi les Morts, le preffoit dans les tourmens. Ah! mon Père, s'écria l'aimable & jeune *Bénoni*, en s'échappant des bras de fa Mère, qui le poursuit avec inquiétude; Ah! mon Père, embrasse moi. Il prend ses mains & les serre sur son cœur. Le Père lui ouvre les bras, & s'émeut. Pendant que le Fils, dans les mouvemens d'une tendresse enfantine, l'embrasse & le caresse, d'un air doux, gracieux & innocent; le Père le jette contre la pierre opposée. La tendre cervelle découle du Roc ensanglanté, & l'Âme innocente, après un foible souflement, s'envole. Dès lors, le Père désolé, fait rétentir ses plaintes, & embrasse d'un bras mourant le froid Cercueil où ses os sont recueillis. O mon Fils *Bénoni*! O *Bénoni* mon Fils! (s'écrie-t-il,) & des larmes plaintives coulent de ses yeux cassés, qu'une mort lente comence à ternir. Il étoit dans cet état & dans ces douleurs, quand le Sauveur s'aprocha. *Joël*, son second Fils, détourne de son Père son visage couvert de pleurs, & voit le Messie s'avancer

ter dans le Tombeeu. Ah! mon Père (dit il, plein de joie & d'admiration, & en élevant sa voix) *Jesús*, le grand Prophète, descend vers nous. *Satan* étoné, l'entend & regarde vers l'ouverture du Sépulcre. C'est ainsi que les Impies de leurs sombres Cavernes, observent un Orage qui s'élève sur le Ciel tonant, & les Chars terribles de la vengeance, qui roulent dans les Nuës. Jusques là *Satan* n'avoit exercé que de loint sa fureur sur *Samma*. Du fond le plus creux de ces Tombes nocturnes, il envoioit sur lui les tourmens. Tout à coup, il se leva armé d'une terreur mortelle, il fond sur l'Infortuné. *Samma* s'élance & retombe évanoui. Son Ame, à peine assés forte pour combattre la Mort, émuë jusqu'au désespoir par son Ennemi cruel, le pousse contre les Rochers. C'est là, Grand Messie, qu'à ta vue Divine, *Satan* vouloit le briser sur la pointe du Roc; mais ta présence l'arrêtâ: Ta bonté prévenante porta sur des Ailes fidèles & toutes puissantes cette Créature abandonnée, & le soutint dans sa chute. L'Ange destructeur des Homes frémit de rage, il s'éfraie à l'aproche de la Divinité. *Jesús* en même tems, tourne sur *Samma* des regards sécourables; une force Divine & vivifiante se répand avec ses regards: Le mal-



malheureux *Samma* reconoit son Sauveur. L'humanité reparoit sur ses traits pâles & presque éfacés. Il élève sa voix & ses pleurs au Ciel; il essaie de parler, mais transi de joie, il ne peut que bégaier dans son émotion. Cependant il étend son bras vers l'Eternel, & dans son extase, il le regarde de la cime du Roc; d'un air consolé. Telle est l'émotion de l'Ame d'un triste Misantrope, lors qu'enséveli en lui même, il désespère de son Immortalité: Cét Esprit éternel abhorre son anéantissement: Une de ces Ames éclairées, sûre de l'Immortalité, fière des promesses de Dieu, vient le rassurer par un regard consolant: L'Ame troublée & abandonnée s'illumine, & transportée de joie s'arrache avec force à la peine qui l'affligeoit: Elle bénit son Créateur & s'applaudit de la nouvelle grandeur de son être, come d'un triomphe. De même cet Homme possédé sentit la tranquillité que lui rend son Dieu. »

*Du III. Chant.*

» Ces douze, *Sélie*, sont les saints Apôtres que *Jésus* a reçu dans sa familiarité: Que nous sommes heureux d'avoir été choisis par leur Maître, pour en être les Gardiens. Nous le voions tous les jours leur communiquer son amitié douce & ouverte :

Nous le voions les instruire, les préparer; tantôt par des discours pleins de force, à de sublimes Mystères; tantôt leur rendre sous des Images terrestres l'immortelle Vertu plus sensible & plus belle, & former pour l'Eternité les sentimens de leurs Cœurs. Qu'il nous instruit! Que son exemple nous attache! Que nous trouvons de charmes à le suivre en l'adorant! *Selia*, si tu le vois tous les jours! Si tu vois ces Actions divines, cette conduite noble, si digne du Pere Eternel, ton Cœur se fondroit en un doux extase! Il est beau, il est agréable, même aux Oeilles d'un Immortel, d'entendre ses fidèles Confidens s'entretenir de lui. Ami, ils l'aiment come nous nous aimons. Je l'ai souvent déclaré, & je le répète; je souhaiterois d'avoir *Adam* pour Pere & d'être avec les Homes, même au prix d'une condition mortelle, si le peche pouvoit la quitter. Peut être mes hommages seroient ils plus fidèles; peut être aimerois je avec plus d'ardeur un Frère ne de ma chair & de mon sang. Avec quel plaisir je donerois la vie pour celui qui seroit mort le premier pour moi! Tout couvert de sang innocent, & les yeux troublés, je chanterois ses louanges. Mes foibles soupirs, mes derniers bégaiemens iroient jusqu'à Dieu, avec autant d'harmonie que les Chants d'*Eloa*, lors qu'il passe auprès de son Trône.

Alors

Alors toi, *Selia*, ou un de ceux-ci fermeroit mes yeux mourans de sa main immortelle, & conduiroit jusqu'au Trône de Dieu mon Ame échapée.

Voilà de legers échantillons. Quoi que la Traduction les afoiblisse, ils justifieront les Eloges que j'ai donné au *Messie*. Je souhaiterois extrêmement qu'une Personne familière avec les deux Langues, nous dona une Traduction complète de ce Poëme, quand il sera achevé. On ne sauroit rendre un plus grand service à nôtre Poësie, & il ne faudroit que du loisir & de l'exacritude, pour partager en quelque sorte la gloire dont jouira infailliblement (1) Mr. K.

1 Mr. Klopstock.





# DEFENSE

De la Poësie , ou Réponse à l'Épître contre  
la Poësie , inserée dans le Journal  
Helvétique.

**O** *Toi, mon seul plaisir, Reine aimable des  
Vers,*

*Interprète du Cœur, charme de l'Univers,  
Sage Muse ! qui seule, aux transports du Génie,  
Sais mêler les acords d'une utile harmonie,  
De ma verve aujourd'hui sois l'ame & le soutien,  
J'entreprends de venger ton honneur & le mien.  
Verrai je donc toujours des Censeurs insipides  
Traiter de jeux d'esprit tes fruits les plus rapides ?  
C'est peu de surmonter, par des efforts constans,  
D'un Lecteur pointilleux les dégoûts insultans,  
D'avoir su réunir, dans un Ecrit sublime,  
Le nerf de la Raison aux graces de la rime,  
Et porter dans les Cœurs, par d'énergiques traits,  
Et l'amour des Vertus, & l'horreur des forfaits,  
Toujours quelque Censeur, jaloux de son suffrage,  
S'obstine à dégrader ou l'Auteur, ou l'Ouvrage;  
Et quoi que le vrai seul brille dans nos Ecrits,  
Des fots nous éprouvons la haine ou le mépris.  
L'un, que toujours dévore une fureur caustique,  
D'un*

D'un Art qu'il n'entend pas, aveugle & faux  
Critique,

Décèle, en se montrant contre nous révolté,  
D'un Esprit trop massif la stupide fierté.  
Un autre sans pitié, sourcilleux Philosophe,  
Prend le Compas en main pour juger d'une strophe;  
Et courbé sous le poids d'une froide Raïson,  
Veut aux règles d'Euclide asservir Apollon :  
La hauteur de son vol ne souffre point d'entraves;  
Et d'un ordre trop sec méprise les Esclaves.  
Sageſſe, à tes apas, dont mon Cœur est épris  
La vive Poëſie ajoute un nouveaux prix ;  
Quand tu veux des Mortels t'assurer la conquête,  
Ses plus brillantes fleurs' embellissent ta tête,  
Et pour mieux l'éclairer lui prêtant ton flambeau  
Ton éclat en paroît & plus viſ & plus beau.  
„ Que nous ſervent ces Vers & ces fades ſornettes,  
„ Vaines productions du Cerveau des Poètes ?  
Diras, d'un ton chagrin, ce Savant ténébreux  
Perdû dans un cabos de Volumes poudreux,  
Qui, pour groſſir un jour la foule des Saumaiſes  
Rêve, d'un air profond ſur d'antiques ſadaïſes,  
Glorieux d'immoler, en ſon obſcur repos  
L'heureux don de penſer à l'étude des mots.  
Trop heureux ſi jamais nos œuvres poétiques  
N'avoient à redouter que de pareils Critiques ?  
Opoſant le Silence à leurs traits émouſſés,  
Un généreux mépris nous vengeroit aſſés.  
Il eſt d'autres Cenſeurs, d'autant plus redou-  
tables,

Qu'ils ne lancent sur nous que des traits respectables ,

Et que leur zèle outré, quoi que religieux ,  
S'arme en nous condamnant de l'interet des Cieux.

„ L'Homme est , dit on , chargé de Devoirs trop sublimes

„ Pour arranger des mots & pour coudre des rimes ;

„ A ce frivole emp'oi consacrer ses instans ,

„ C'est ignorer le prix & l'usage du Tems.

„ Libre du joug étroit que cet Art nous impose ,

„ Ce qu'il veut dire en vers , qu'il nous le dise en prose ,

„ Au lieu de mettre ainsi, par un brillant travers

„ Son Esprit à la gêne , & sa raison aux fers.

„ Trop souvent un Auteur , dans sa verve indiscrete ,

„ Dépouille le Chrétien en faveur du Poète.

Mais quoi ! ne doit on pas dignement célébrer ,

La grandeur de ce Dieu qu'il nous faut adorer ,

Et chanter cette Main , qui de foudrès avare ,

Remplit de ses bienfaits la Terre qui s'en père ?

Hé ! Qui mieux que les Vers , dans ces nobles emplois ,

Séconde notre Esprit , & soutient notre voix ?

Qui peut d'un feu céleste embraser mieux notre Ame ,

Et peindre les transports du zèle qui l'enflame ?

A l'aspect de ce Dieu, qui règne dans les Cieux ,

Qui dirige toujours le cours harmonieux

De ces Globes brillans suspendus sur nos Têtes,  
 De ce Dieu, qui d'un mot apaise les tempêtes;  
 D'une puissante main, tranquile au haut des airs  
 Il élève, il abat, les Empires divers,  
 Cite les plus grands Rois à son Trône sublime,  
 Couronnant la Vertu, juste Vengeur du crime.  
 Dans ce haut apareil, si tôt que je te voi,  
 Grand Dieu! mon foible Esprit, s'élançe loin  
 de moi;

Et de la Prose alors dédaignant la bassesse,  
 Dans son vol le plus fort s'acuse de foiblesse.  
 Quand il faut célébrer ton Pouvoir immortel,  
 Le langage des Cieux nous devient naturel,  
 Et nous sentons éclore, à l'aide de tes flâmes,  
 Les Semences du beau que tu mets dans nos  
 Ames.

C'est ainsi que David, épris d'un feu divin,  
 Chante de l'Eternel le pouvoir souverain,  
 Nous montre l'Univers lui rendant ses hommages  
 Et le Néant forcé d'enfanter des Ouvrages.

Remplis de ces transports l'Ame de nos Cen-  
 seurs,

Et tous, dès cet instant, seront nos Défenseurs.  
 Ils verront que cet Art si fécond en merveilles  
 S'empare des Esprits, en charmant nos Oeilles;  
 Qu'il fait, Peintre du Coeur, exprimer no-  
 blement,

Ses craintes, ses desirs, sa joie & son tourment;  
 Et que de la Vertu, dès qu'il devient l'organe,

Le Vice, en rougissant l'Admire & se condamne.  
 Me désavouerois tu Peindare des François, (\*  
 Toi qu'un sublime essor signala tant de fois ?  
 Tes Cantiques sacrés, ces Chefs-d'oeuvre liriques,  
 De tes divins Talens sont preuves authentiques,  
 Hé ! Quel Siècle jamais entendit un Mortel,  
 Avec plus de grandeur célébrer l'Eternel !  
 Soit qu'en traits éclatans, ta Muse audacieuse  
 Nous retracé des Cieux la pompe harmonieuse ;  
 Soit que les Grands du Monde, aveugles dans  
 leurs vœux,  
 Tu renverfes l'espoir non moins fragile qu'eux.  
 Tu leur montres à tous l'Ecueil inevitable,  
 Où viendra se briser leur orgueil indomtable.  
 Quel noble enthousiasme, échauffant tes Ecrits,  
 De tes Vers fait passer le feu dans nos Esprits !  
 Qui jamais rendit mieux, saisi d'un saint delire  
 Les acords ravissans d'une immortelle Lyre ?  
 Ton Art encore plus loin étendant ton pouvoir,  
 Sait d'un Masque enchanteur embélir le savoir,  
 Tantot de ses secrets p rçant la Nuit obscure,  
 Tu vois jusqu'en son germe éclore la Nature,  
 Et nous developant ses ressorts curieux,  
 Mieux que de faux Savans tu les mets sous  
 mes yeux.  
 Tantot de traits badins, égaïant la Morale,  
 Tu nous fais mepriser l'aprete monacale.  
 Hé ! Que pourroit sur nous l'auguste Verité,  
 Et

\* Rousseau,



*Si l'Art n'adouciſſoit ſa triſte auſtérité,  
 Et ſi pour temperer ſa clarté reſpectable,  
 La Fable ne prêtoit ſon voile favorable !  
 Il faut que la Raiſon, à l'aide des beaux Vers,  
 Nous peigne en traits charmans, nos biſares  
 travers,  
 Et que gagnant l'Esprit par cette adreſſe utile,  
 Juſqu'au Cœur elle s'ouvre une route facile.  
 Moins elle prend un ton grave, ſombre & cenſeur,  
 Mieux elle fait goûter ſon joug plein de douceur,  
 O Sageſſe ! O Vertu ! ſeuls biens dignes d'envie,  
 A la Reine des Vers, charme de nôtre Vie,  
 Uniſſés vous toujours par d'aimables liens ;  
 Elle embélit vos traits ; vous consacrés les ſienſe  
 Que toujours le Poète à vos Leçons fidèle,  
 Songe à vous rapporter les beautés qu'il tient  
 d'elle.*





# E S S A I

*Sur l'Histoire des Révolutions des  
Païs Bas*

QUAND on étudie , avec quelque atention, l'Histoire des différentes Nations , il est aisé de découvrir , dans leur genie & leur caractère distinctif , les causes des Révolutions les plus remarquables & les plus étonnantes. Les Habitans des Païs Bas ont toujours eû beaucoup d'amour pour leur Patrie , & de zele pour la Liberté ; aussi les anciens Ducs de *Bourgogne* , qui les ont gouverné avec gloire , les ménageoient ils avec soin , & se gardoient bien de les charger de Tailles & d'Impots. Ils savoient que tout l'Or , tout l'Argent qu'on arrache à un Peuple , acablé de misère , est de la fausse Monoie pour le Souverain , & que de tels Subsidés sont une source de mecontentemens , de murmures & de séditions. Quand les *Flamans* eurent passé sous la Domination de la Maison d'*Autriche* , par le Mariage de Marie , Héritière de *Charles le Hardi* , dernier Duc de Bour-

Bourgogne, avec *Maximilien*; leurs nouveaux Maîtres s'acomodèrent à leur génie, & eurent pour eux de grands ménagemens. *Charles Quint* fût extrêmement attentif à ne donner aucune atteinte à leurs droits, & à leurs privilèges: La seule Ville de *Gand* se plaignit & se revolta. Cet Empereur ne craignit point de traverser la *France*, au péril même de sa liberté, pour apaiser cette sédition, que sa présence calma en éfet.

Il auroit été à désirer que *Philippe II.* son Fils & son Successeur, eût suivi les traces de son Père, & eût eu pour ce Peuple généreux les mêmes ménagemens; mais ce Prince, d'une politique sombre, ombrageuse & cruelle, n'étoit pas digne de commander à des Homes libres; il lui faisoit des Esclaves, acoutumés au joug, & qui ne sentissent pas le poids de leurs chaînes. On dit qu'*Etienne* Roi de *Pologne*, aiant conquis la *Livonie*, voulût procurer quelque soulagement aux Païsans de cette Province, que leurs Seigneurs fouloient aux pieds, mais ils le prièrent instamment de ne rien changer dans leurs usages, étant faits à la rigueur de cette servitude. Les *Flamans* n'étoient pas acoutumés à celle que *Philippe* vouloit leur imposer. Dès qu'ils comencerent à en être menacés, ils réclamèrent avec vigueur, leurs anciennes prérogatives. Ce qui acheva de les déterminer

à tout risquer pour briser leurs fers, c'est qu'on ne se bornoit pas à vouloir les réduire dans une honteuse servitude, on vouloit encore lier leur Conscience, assujettir ce que l'Homme a de plus libre, & la faire ploier sous le joug de l'Inquisition. Un Auteur Catholique n'a pû s'empêcher de déplorer l'aveuglement du Roi *Philippe*, qui prétendoit gouverner aussi despotiquement les Peuples des Pais-Bas, qu'il gouvernoit les *Espagnols*, qui sembloient aller au devant de l'Éclavage. Les Moines l'entretenoient dans ces malheureuses dispositions. Le Cardinal de *Granvelle*, dont les funestes Conseils n'étoient que trop écoutés; le Duc d'*Albe*, qui fit couler un déluge de sang, contribuerent à aliéner des Sujets, qui ne demandoient pas mieux qu'a rester fidèles; mais qui étant poussés à bout ne consultèrent que leur désespoir. *Dès le commencement des troubles*, dit un habile Ecrivain, *le sage Conseil de Madrid s'égarâ dans ses vûes; il raisonna sur les Flamans, à peu près come il avoit fait sur les Indiens & sur les Maures; il crût que pour régner absolument sur eux, il falloit répandre du sang, & que le Prince ne seroit jamais plus puissant que quand les Sujets seroient plus foibles.* C'est ainsi que *Philippe II* alluma le feu de la Guerre Civile dans ses propres Etats, en combattant l'Erreur avec d'autres Armes que celles

celles de la Vérité. Ce que de mauvais Politiques appellent coups d'Etats, sont presque toujours des coups portés à l'Etat.

*Marguerite d'Autriche*, Duchesse de Parme, que *Philippe* établit pour Gouvernante des Pays-Bas, (1) auroit bien souhaité pouvoir suivre d'autres principes; mais elle n'étoit pas la Maitresse; elle fut obligée, malgré elle, d'exécuter les Ordres inhumains qui lui venoient de *Madrid*, & qui étoient dictés, la plupart par le Cardinal de *Granvelle*, Evêque d'*Arras*, en qui le Roi avoit une grande confiance. Les *Flamans* ne pouvoient souffrir dans leur País les Troupes étrangères, qui sembloient destinées à en faire la conquête, & qui y comettoient mille rapines: Ils représentèrent avec force, que des Etrangers, sans amour pour la Patrie, & qui ne conoissoient ni leurs Loix, ni leurs Usages, étoient incapables de les gouverner, & que l'Empereur *Charles V.* avoit si bien reconu l'équité de leur demandes, qu'étant dans leurs País, il ne s'étoit servi que de Soldats *Flamans*, pour la sûreté de sa Personne, & qu'en son absence, il avoit établi, pour la Régence, un Conseil tiré de la Nation, qui avoit maintenu l'ordre, la paix, & la prospérité. Des représentations si justes ne firent qu'apesantir le joug des *Flamans*, &

ent.

inspiter leur sort ; il en coupa la tête au Comte de *Horn*, & au Comte d'*Egmont*, qui les apuioient, & qui furent fort regrettés. *Guillaume I.* Prince d'*Orange*, qui avoit prévû l'orage de loïn, & qui avoit averti ces Seigneurs du peril éminent qu'ils couroient, en se confiant aux promesses du Duc d'*Albe*, ne s'y déroba que par une fuite prudente & nécessaire ; & la République de *Hollande* dût sa naissance à la sagesse de ce Prince, & à la conservation.

Quelques Historiens assûrent, qu'il ne tint pas à *Don Carlos* Fils de *Philippe II.* de soulager la misère de ce Peuple, & de calmer leurs plaintes & leurs murmures. Il avoit dessein, dit-on, de se rendre secrètement en *Flandres*, & de se faire uu apui de cette Nation, contre la cruauté de son Père, & les persécutions de ses Ministres ; du moins cette entreprise a t'elle quelque vraisemblance, & l'on prétend qu'elle contribua beaucoup à l'Arrêt de mort que le Roi prononça contre lui ; mais peut-être aussi le punit-il, moins come le Protecteur des Rebelles, que come son Rival aimé ; *Philippe* avoit épousé la Princesse *Elizabeth*, Fille de *Henri II.* Roi de France, qui étoit très belle, & qui avoit été promise à *Don Carlos*.

A un Peuple qui est dans l'opression, & qui cherche à se mettre en liberté, il ne lui

stanque qu'un Chef; assés hardi pour entreprendre, & assés habile pour exécuter : Ce Chef se trouva dans la Personne de *Guillaume I.* Prince d'Orange. On l'actisoit de cacher sous un extérieur simple & uni, une extrême ambition, qu'il couvroit de l'amour de la Patrie; il ne laissoit à la Fortune que ce que la Prudence ne pouvoit lui ôter; il savoit profiter si bien des circonstances qu'il tournoit à son avantage celles qui lui étoient le moins favorables; les mesures même que les Ennemis prenoient pour le perdre, ont servi de degré à son agrandissement, & à celui de sa Famille; moins Guerrier que Politique, il a jetté les fondemens d'une République puissante, au milieu de ses défaites. Après dix Batailles perduës, il trouva encore des Soldats, empressés à lui obéir. Il auroit pû dire comé un Général Romain\*, qu'il n'avoit qu'à presser la Terre pour en faire sortir des Homes. Combatant les plus habiles Généraux, avec une Troupe de *Gueux*, come ils les apelloient, il a fû en faire un des plus riches Peuple de l'Europe: Il paroissoit toujours tranquile; aussi avoit il pris pour sa devise, *Sævis tranquillus in undis*; Tranquile au milieu des flots irrités.

Il est vrai qu'avant que de parvenir à ce point de richesses & de grandeur, les *Hollandois* ont eu bien des traverses à essuier; il

faloit

\* Pompée.

faloit résister seuls à toutes les forces de l'Espagne, qui étoit alors très redoutable. Réduits à l'extrémité, ils cherchèrent par tout un Maître assés puissant pour les protéger, ils se flatoient de l'avoir trouvé dans la Personne de l'ArchiDuc *Matthias*, Frère de l'Empereur *Rodolphe*; mais ce Prince manquoit de ces qualités propres à relever le Courage d'un Peuple abatu, & à le tirer de l'oppression; il ne porta en *Flandres* qu'un grand nom, qu'il étoit incapable de soutenir. Le Duc d'*Alençon*, Frère de *Charles IX.* & de *Henri II.* Rois de France, qui fût appelé après lui par les *Flamans*, n'avoit guères plus de talens. Loin de les délivrer de la servitude, il entreprit de les y plonger, en les mettant lui même dans l'esclavage. Ce projet échoua, par la sagesse du Prince d'*Orange*, & la valeur des Habitans des Provinces unies; mais telle étoit la dureté de leur condition, qu'ils furent contraints de dissimuler un si grand outrage; ne pouvant le venger, ils prièrent le Prince d'oublier l'injure qu'il leur vouloit faire. Ils ne reçurent de secours effectif & désintéressé, que d'*Elizabeth*, Reine d'*Angleterre*, qui, aiant refusé la Souveraineté des Provinces, eut la générosité de les assister, & de les soutenir sur le penchant du précipice.



*Guillaume I.* étoit trop redoutable aux *Espagnols* pour mourir d'une mort naturelle. Ce grand Home qu'on peut comparer à juste titre au premier *Brutus*, fut tué par les mains d'un infame *Assassin*, le 10. Juillet 1584. âgé de 51. ans. Il n'étoit guères possible qu'il échapât à la main des *Assassins*; car on prétend qu'il y avoit à *Delft*, où il faisoit sa résidence, un *François*, un *Lorrain*, un *Anglois* & un *Ecoffois*, qui s'y étoient rendus, dans le dessein de gagner le Prix infamé que *Philipe II.* avoit promis à celui qui feroit ce coup: Bien différent du Consul *Fabricius*, qui eût la générosité d'avertir le Roi *Pirrhús* son Ennemi, qu'on avoit dessein d'atenter à sa vie. On assure que *Philipe Mélanchton* avoit tiré l'Horoscope de *Guillaume I.* à sa Naissance, & qu'il avoit prédit, que ce Prince, après avoir joué un grand Rôle dans l'Europe, feroit une fin malheureuse. Les dernières paroles de ce Libérateur des *Hollandois*, marquent son affection pour eux: *Seigneur*, dit il, aie pitié de mon Ame, & de ce pauvre Peuple.

La République de Hollande auroit péri avec *Guillaume I.* si elle n'eût été soutenüe des Conseils & du Courage du Prince *Maurice* son Frère. Plus heureux & plus grand Capitaine que lui, ses Conquêtes & ses Victoires furent autant de Colonnes qui l'afermi-

rent, & la rendirent inébranlable. Ce fut lui qui prit *Groningue*, Capitale de la Province du même nom; il se rendit Maître en peu de tems de *Rhinberg*, de *Mœurs*, de *Grave*, & de l'importante Place de *l'Ecluse*, dans le Comté de *Flandre*; il défendit pendant trois ans *Ostende*, contre toute l'Armée des Espagnols; s'il fût contraint de la rendre, c'est parce qu'elle étoit réduite en malures. On assure que les Espagnols y perdirent plus de 60000. Hommes, & qu'elle leur coûta près de 100. Millions. On dit aussi que la Guerre contre la Hollande coûta à Philippe 4500. Millions de Ducats. Dans la Bataille de *Neuport*, Maurice batit à plate couture l'Archiduc *Albert*, & fit conoître à toute l'Europe, qu'il n'étoit pas moins propre à vaincre une Armée de vieux Soldats, plus nombreuse que la sienne, qu'à prendre par force les meilleures Forteresses. Il répondit parfaitement bien à l'espérance des Etats Généraux, qui lui confièrent leurs Troupes, n'étant âgé que de 17 ans. Après la mort de son Père, il prit pour sa devise le Tronc d'un Arbre scié d'un pied au dessus de la racine d'où sortoit un seul Rejetton verdoiant & plein de feuilles, come s'il se fût haté de devenir un gros Arbre, avec ces mots, *Tandem fit Sarculus Arbor*. Enfin le Rejetton devient Arbre. Cet Arbre jetta des Rameaux & des

Re-

Rejettons aussi vigoureux que lui, à l'ombre desquels les *Hollandois* prospérèrent : L'un d'eux aussi illustre que les Ancêtres, fait l'espoir & les délices du País, qui se félicite aujourd'hui de voir naître de cet Arbre, un heureux Rejetton, qui en fera à son tour, la sûreté.

La seule chose qu'on peut reprocher au Prince *Matrice* & qui ternit en effet sa gloire, c'est la mort tragique de *Barneveld*. Ce vénérable Vieillard, qui avoit été Grand Pensionnaire dans des Conjonctures très délicates & très difficiles, & qui s'étoit acquité de tous les Emplois avec succès, ne rendoit peut être pas assez de justice aux bonnes intentions du Prince, & prenoit ombrage de son grand crédit & de son Autorité. Il apuioit d'ailleurs la Doctrine d'*Arminius*, qu'il croioit plus conforme à celle de l'Evangile, que la Doctrine que le Synode de *Dordrecht* imposa pour règle : Ses Ennemis se servirent de ce prétexte pour le perdre ; car de touttems la Religion a servi de voile à l'Ambition, à l'Intérêt, & à la Vengeance. Le célèbre *Grotius*, qui s'est immortalisé par ses Ouvrages, pensa être la victime de la même Cabale, qui avoit immolé *Barneveld*. On lui fit son procès, & il fut condamné à une prison perpétuelle. Sa Femme, pour soulager l'ennui d'une si longue prison, avoit soin de

lui envoïer des Livres dans un grand Cofre; & come les Gardes s'acoutumerent à le voir entrer & sortir, & qu'on cessa de le fouiller; son Epouse le fit acomoder de sorte qu'il pût y entrer & y respirer; il se sauva de cette manière.

Des Ministres du St. Evangile ne furent pas si heureux en Flandres, au comencement de la Révolution. Ils avoient été arrêtés par l'ordre de la Gouvernante, qui ne persécutoit les Protestans qu'à regret; mais qui étoit obligée de le faire pour se conformer aux intentions sanguinaires de *Philippe*: Elle ordona au Marquis de *Bergopsum* de les faire exécuter incessamment; mais ce Seigneur, qui ne se conduisoit que par des principes d'humanité & de justice, répondit qu'il n'étoit ni d'un rang, ni d'un caractère à faire exécuter à mort les Hérétiques. Le Baron de *Montigni*, Gouverneur de *Tournai*, fût moins généreux ou plus craintif; il fit pendre deux Prédicateurs, qui instruisoient le Peuple, & chantoient les Psaumes. Crime qui se pardonnoit moins alors que le meurtre & l'assassinat.

Après la funeste & exécrationnable Journée de la St. *Barthelémi*, il y eût aussi quelques Evêques & quelques Gouverneurs de Places, qui eurent la fermeté de refuser d'obéir aux ordres sanglans du Roi *Charles IX*. Ils ré-

pon-

pondirent qu'ils avoient été établis pour édifier le Peuple, pour le gouverner selon les Loix, & pour veiller à sa sûreté; & non pour le détruire & en être les Boureaux.

Un traitement si rigoureux fût cause que lors du Siège de *Leide* les Hollandois aimèrent mieux souffrir toutes les horreurs de la Guerre & de la famine, que de se rendre; ils répondirent aux Espagnols, qui les sollicitoient à capituler, qu'ils se défendroient jusqu'à la dernière extrémité, & que quand ils auroient mangé le bras gauche il leur resteroit le droit pour repousser les ataqes. Le tems de troubles est peut être le tems où les grandes Vertus ont le plus d'ocasion d'éclater, parce qu'alors chacun ne prend loi que de lui même, & qu'on ne peut se défendre de l'opression, qu'en la repoussant par un Courage & une Sagesse à toute épreuve. Un Gentil Home réformé, nommé *St. Aldegonde* fût le premier Auteur de la Confederation, à laquelle les Provinces unies doivent leur liberté: Il assembla chés lui 9. Gentils Hommes, tous de la Comunon, & leur aiant représenté le peril où estoient leurs Frères, qu'on vouloit livrer à la rigueur d'un Tribunal, odieux aux Catholiques mêmes, il leur fit jurer de mourir plutôt que de souffrir l'érection de ce Tribunal. Il n'eût pas de peine à les y déterminer, & le sang qu'ils

répandirent , pour empêcher l'établissement de l'Inquisition fut come le germe de ces Héros qui maintinrent courageusement les Droits & la Liberté de leur Patrie. Il n'y eût pas jusqu'aux Femmes, qui ne marquassent un zèle & une valeur que les Ennemis mêmes ne pouvoient s'empêcher d'admirer. *Marie de Lalin*, Princesse d'*Epinoi*, défendit long tems *Tournai*, contre le Duc de *Parma*, qui comandoit l'Armée des Espagnols; elle s'exposa durant ce Siège a tous les dangers, come auroit pû faire un simple Soldat; aussi fût elle blessée d'un-coup de Mousquet dans le bras. Après la plus vigoureuse défense, ne pouvant plus résister, elle capitula come auroit pû faire le General le plus sage & le plus expérimenté. Lors du Siège de *Harlem* une Femme ne signala pas moins son courage pour la défense de sa Patrie.

Ce qui augmentoit le courage de ces braves Gens, c'est qu'ils ne pouvoient espérer aucune grace d'un Prince furieux, qui s'imaginait follement mériter le Ciel, en abreuvant la Terre de Sang, & qui n'épargnoit les Homes, que parce qu'il avoit besoin de Sujets. Je ne citerai que deux exemples de sa cruauté. Après la Capitulation de *Harlem*, à qui il avoit promis de pardonner, ce Prince perfide fit mourir 8000. de ses Habitans, contre la parole donnée : Aussi ceux de *Leide*,  
aiant

ayant été assiégés ensuite, se défendirent jusqu'à la dernière extrémité: Ils aimèrent mieux supporter la plus affreuse famine que d'ouvrir la porte de leur Ville à leurs Bourreaux: Quelques personnes ayant proposé au Gouverneur d'accepter les offres des Espagnols, il leur dit, sans s'étonner, en découvrant la poitrine: *Si vous ne pouvez souffrir la faim, mettez mon Corps en pièces & nourrissez vous de ma chair, plutôt que de me proposer de vous abandonner à la cruauté de ces Tyrans.*

Voici le second exemple que j'ai promis. Le Duc d'Albe, par l'ordre de Philippe, avoit résolu de faire mourir les principaux Bourgeois de Bruxelles, parce qu'ils refusoient de payer l'imposition du Dixième & du Vintième denier. Le Bourreau, avoit comandement de tenir prêts 17. cordes, & des échelles de dix à douze pieds de haut, & comme le Lieutenant qui devoit présider à l'Exécution, refusoit d'y assister: *Par ma Barbe,* lui dit le Duc, *si vous ne le faites, vous serez pendu;* & sur la réplique que lui fit le Lieutenant que les Juges ne pouvoient jamais se résoudre à condamner tant de braves Gens; *Les Juges,* répliqua le Duc, *sont des Canailles, n'est ce pas assés que je leur commande?*

Que pouvoit on espérer d'un Prince, qui avoit fait serment, sur son Crucifix, de ne pardonner aucun Hérétique, & qui regardoit

lés Hommes come des Bêtes, qu'il étoit permis de massacrer: On prétend qu'il fit mourir dans les Indes 10. à 12. millions de Persones, & qu'il rendit désert un vaste País.

Ses Ministres & les Généraux lui ressembloient, & n'étoient pas moins durs & cruels que lui. Dans le Serment de fidélité, qu'ils lui prêtoient, ils y mêloient je ne sai quelles expressions qui sentoient le fanatisme, & un aveugle dévoüement. Le Duc d'*Arschoz*, aiant été fait Gouverneur de la Citadelle d'*Anvers* prêta le Serment de cette manière; *Je, Philippe de Croy, Duc d'Arschoz, jure sur Dieu, la Vierge Marie & sur les 4 saints Evangelis, de garder & tenir cette Citadelle, pour le service de S. M. le Roi Philippe. & de ne la rendre sinon à sa propre personne ou à ses Successeurs, sans son exprès comandement.*

*Escovedo* Lieutenant de *Davila* son Prédecesseur, lui répondit, *Si vous le faites ainsi Dieu veuille vous aider, sinon le Diable vous emporte en Corps & en Ame.* Et tous les Assistans répondirent *Amen*

Je n'ai pas dessein de m'étendre sur les Faits postérieurs, ni sur la Vie des Princes d'*Orange*, qui marchèrent dignement sur les traces de leurs Prédecesseurs. *Frederich Henri*, Frere de *Maurice*, ne fut pas indigne de lui succeder & aquit la réputation d'un Prince sage & vaillant. Aussi avoit-il devant les yeux



yeux de grands Modèles. Il étoit Petit Fils, par sa Mère, de l'illustre Amiral de Coligni, qui a, été un des plus grands Homes de France. *Guillaume III.* Prince d'Orange, & Roi d'Angleterre, a été le Restaurateur de la Religion Réformée, en Angleterre, & le Conservateur de la République de *Hollande*, come son Aïeul en avoit été le Fondateur. Il arrêta les Conquêtes de *Louis XIV.* & fût se faire respecter de toute l'*Europe*, moins par son rang & ses dignités, que par ses Vertus. Ce Prince sera toujours mis au nombre des Monarques bons, généreux, & équitables; titres que les Estimateurs éclairés placent au dessus de celui de Guerrier & de Conquérant.

La Maison de *Nassau* a produit de si grands Homes, que pour l'illustrer, elle n'a pas besoin de remonter jusqu'à la Personne d'*Adolphe de Nassau*, Empereur d'Allemagne, & Successeur de *Rodolphe de Hapsbourg*. Elle a cet avantage de s'être continuée, sans interruption, l'espace d'environ dix Siècles. Si l'on en croit *Toland*, cette Maison seroit même beaucoup plus ancienne. Il assure qu'elle tire son origine de deux Frères, nommés *Natua*, & *Simberius*, dont parle *Tacite*, & qui faisoient déjà figure dans le Monde du tems de *Jules César*: Ce qu'il y a de singulier, c'est que le nom de *Natua*, est à peu près le même que celui de *Nassau*: Mais n'y auroit

auroit il pas de la sottise à s'arrêter à cette étimologie; une gloire réelle peut-elle recevoir quelque ornement de la Fable?

L'Union d'*Utrecht*, dans laquelle entrèrent les VII. Provinces, & qui le fit l'An 1579. est l'Epoque de la République des Provinces Unies; cependant leurs Affaires étoient encore dans une situation si déplorable, que les Etats firent alors représenter, dans leur première Médaille, un Vaisseau sans Voiles & sans Gouvernail, agité ça & là par les flots de la Mer, avec cette Inscription: *Incertum quò fata ferant.* Ce fût en 1648. dans le Traité de *Munster* ou de *Westphalie*, que leur Souveraineté & leur entière indépendance furent reconües. Depuis lors la puissance de cette République s'est extrêmement accrüe: Son Commerce & les Etablissemens considérables dans les Indes, l'ont rendüe très florissante: La Maison d'*Autriche*, qui avoit voulu l'opprimer, a souvent eu recours à son assistance, & elle est devenue l'un de les plus fermes soutiens.

Quand on réfléchit sur ces Révolutions, & que l'on considère que la *Hollande*, sortüe du fond des Marais, a tenu tête à la Puissance de l'*Espagne*, lors qu'elle étoit dans toute sa splendeur, on ne peut s'empêcher de convenir, qu'un Peuple opprimé trouve bien des ressources & des forces dans son amour  
pour

pour la Liberté ; & quand on pense que ce même Peuple n'a pû être subjugué par la France & l'Angleterre, liguées ensemble, l'an 1672. on est forcé de reconoitre une Providence, qui fait la destinée des Etats, & qui a veillé d'une façon particulière, à la conservation de cette République.

Une faute remarquable que firent les Etats Généraux, & qui leur a été reprochée avec raison, c'est d'avoir fait fraper des Médailles trop superbes, après la Paix d'Aix la Chapelle, dont ils s'attribuoient tout l'honneur : Voici deux Inscriptions, qu'on avoit gravées sur ces Médailles ;

*Affertis Legibus & Sacris,  
Defensis exteris Regibus ;  
Vindicata per Orbem Christianum  
Maurium Libertate,  
Egria Pace Virtute Armorum parta,  
Batavia P.*

En voici le sens ;

*Ayant assujetti les Loix & la Religion, & défendu les Rois Alliés ; ayant établi la sûreté de la Navigation dans les Mers du Monde Chrétien, & fait une Paix glorieuse, par la force des Armes ; les Etats Généraux des Pays-Bas, en mémoire perpétuelle.*

Qu'au-

Qu'auroient dit de plus les Romains, après avoir vaincu *Anthiocus* & détruit *Carthage*?

L'Inscription qui étoit sur une autre Médaille, n'est guères moins magnifique. On représentoit *Louis XIV.* sous l'Emblème du Soleil, avec cette Légende;

*Coram Josué stetit Sol.*

*Le Soleil s'arrêta devant Josué.*

Le Roi de France fut extrêmement piqué de ces Médailles, & l'on prétend que ce fut une des causes qui le porta à entreprendre la Guerre de 1672. qui pensa être funeste à la *Holande*. Pour se dérober au péril, elle fut obligée de se mettre en quelque sorte sous les Eaux.

Quand on examine humainement, & sans remonter à la Providence, quelles sont les causes des Révolutions des Etats, on les trouve presque toutes dans l'Ambition & la Tiranie de ceux qui gouvernent. Le Peuple ne desire que le nécessaire, & les agrémens de la Vie, *Panem & Circenses*.

La Maison d'*Autriche* parvint à son plus haut poin de grandeur, après le gain de la Bataille de *Pavie*, & lorsque *François I.* Roi de France fut conduit Prisonnier à *Madrid*. La France, sa Rivale, paroïssoit si abatue de ce coup, qu'elle sembloit ne pouvoir jamais s'en rele-

relever ; cepéngant ; malgré les troubles excités par la Ligue, & fomentés par l'Espagne ; malgré les grands obstacles qu'elle eut à surmonter , elle a sù faire pancher manifestement la balance de son coté ; l'Europe presque entière , conjurée contr'elle , a peine à soutenir l'équilibre.

Si nous passons du côté du Nord , nous y verrons des Révolutions aussi marquées. Il y a eu un tems où les Rois de *Dannemarc* étoient Maitres de la *Norvège* & de la *Suède*. Les Villes Anseatiques étoient menacées du même joug ; ils n'aspiroient pas à moins qu'à étendre leur Domination sur tous les Etats voisins. Le courage & la bonne conduite de *Gustave Vasa* firent échouer leurs vastes projets ; la *Suède* leur échapa , & le choisit pour son Souverain. On peut dire qu'il jetta les fondemens des Victoires de *Charles XII.* un de ses plus fameux Successeurs. Pour établir l'Empire le plus puissant , ce Prince n'avoit qu'à savoir borner ses Conquêtes & modérer son ambition. Son Concurrent *Pierre I.* Empereur de *Moscovie* , plus heureux & plus habile que lui , a profité sagement de ses fautes , & l'a emporté sur lui , moins par sa valeur , que par sa prudence. Le gain de la Bataille de *Pultova* , qu'il ne dut qu'à lui , décida de l'Empire. Il a sù civiliser les Sujets , qui étoient regardés autrefois come des Barbares

bares ; il en a fait , en quelque manière , un Peuple nouveau ; & la *Russie* , qui paroïssoit séparée du reste de l'Europe par la *Mer Caspienne* , & les Déserts de la *Tartarie* , sortie aujourd'hui de ses anciennes Limites , influe beaucoup pour le maintien de l'équilibre.

Ce Roi Philosophe , qui gouverne aujourd'hui la *Prusse* avec tant de succès & de gloire , par quels moiens a t'il rendu son Roïaume si florissant ? C'est moins en étendant ses bornes sur des Peuples vaincus , qu'en se faisant chérir de ses anciens & de ses nouveaux Sujets , par ses lumières , sa douceur , & son équité ; en faisant observer à ses Troupes une exacte Discipline ; en faisant fleurir les Sciences , le Commerce & les Beaux Arts ; en le faisant regarder comme le Père de tous ; en conservant à chacun ses Droits & ses Prérrogatives ; en établissant dans ses Etats une sage Tolérance , qui , ne donnant aucune atteinte aux privilèges de la Conscience , lui permet de les exercer dans tout ce qui est de son ressort , & qui ne touche point au Civil. La Tolérance doit finir où comence la superstition , la licence & le trouble. Heureux le Peuple qui trouve son bonheur dans sa soumission aux Ordres de son Prince ! Heureux le Prince qui trouve le sien dans la prospérité de ses Sujets ! Rien ne contribue plus

plus a cette félicité que de rendre à chacun ce qui lui appartient.

*Nil mihi tam valde placeat, Rhamausia virgo  
Quod temere invitis suscipiatur heris.*

Caull,

C'est à-dire.

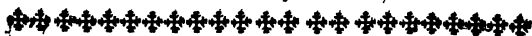
*Que rien, ô puissante Nemesis, ne me plaise ja  
mais si fort que j'entreprenne de Paquerir aux  
dépens de ses légitimes Possesseurs!*



## EPIGRAMME.

Le Pénitent impartial.

**E**N qualité de Pénitent  
Un Grivois aux piez d'un Jésuite,  
Etoit prêt d'avouer sa gaillarde conduite:  
Le Père lui dit, Mon Enfant,  
Si Dieu vous a fait Moliniste,  
Je puis entendre vòtre cas;  
Mais si vous êtes Janseniste,  
Point de Confession... Moi! je ne le suis pas  
Dieu soit béni! Vous êtes donc des autres?  
Non, je suis du Parti qui se rit des deux autres.



## LOGOGRIPE.

**M**On Art est un Art fort antique.  
Je contiens Note de Musique,  
Le Siège de la Vérité,

Un Auteur de l'Antiquité,  
 Arme jadis fort en usage,  
 Ce qui nous sauva du Naufrage.  
 Je suis d'un grand secours pour captiver les Cœurs;  
 Je faisois autrefois tout l'espoir des Vainqueurs  
 Un Animal malin; un jeu très à la mode;  
 L'ordinaire & charmant séjour  
 De la Déesse de l'Amour;  
 Ce qu'illustrèrent par leurs Veilles,  
 Les Racines & les Corneilles.  
 Enfin une Conjonction.  
 Ami Lecteur, sans plus paroître,  
 Tu pourras aisément par ce trait me conoitre;  
 Dix Lettres composent mon nom.

\*\*\*\*\*

L'Enigme du Mois passé s'explique par  
la lettre A.

\*\*\*\*\*

## T A B L E.

<b>E</b> Xamen des Pensées libres sur les Prophéties.	509
Eclaircissement sur l'Histoire de Genève.	528
Lettre aux Editeurs à l'occasion d'un Poème Epique.	554
Le MESSIE, Poème Epique.	556
Défense de la Poesie.	574
Essai sur les Révolutions des Français Bas.	580
Epigrame.	601
Logogriphe.	601

